



S.M le Roi annonce la candidature du Maroc avec l'Espagne et le Portugal pour abriter la Coupe du Monde 2030

Page 23

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9872

Jeudi 16 Mars 2023

Prix exceptionnel pour réalisations exceptionnelles

Le Prix de l'Excellence 2022 de la CAF attribué à S.M le Roi et au président rwandais



Page 22

Des personnalités palestiniennes saluent les positions fermes du Maroc dans le soutien à la cause palestinienne



Page 2

Affaire d'extorsion de fonds au Maroc Eric Laurent et Catherine Graciet condamnés à un an de prison avec sursis et une amende de 10.000 euros



Page 2

Affaire d'extorsion de fonds au Maroc

Eric Laurent et Catherine Graciet condamnés à un an de prison avec sursis et une amende de 10.000 euros



Les journalistes français Eric Laurent et Catherine Graciet ont été condamnés chacun, mardi par le tribunal correctionnel de Paris, à 12 mois de prison avec sursis assortis d'une amende de 10.000 euros, dans l'affaire d'extorsion de fonds au Royaume du Maroc.

Les deux prévenus ont aussi été condamnés à 5.000 euros chacun en vertu de l'article 475-1 du Code français de procédure pénale. Le tribunal a, par ailleurs, jugé recevable en la forme la constitution de partie civile du

Royaume du Maroc et condamné les deux journalistes à 1 euro en réparation des différents préjudices présentés par la partie civile.

Eric Laurent et Catherine Graciet, qui avaient menacé le Maroc de publier un livre à charge s'ils ne reçoivent pas la somme de trois millions d'euros, avaient été pris en flagrant délit de chantage, après la plainte déposée par le Maroc auprès de la justice française et des rencontres organisées avec les prévenus sous le contrôle de la police et du parquet.

Des personnalités palestiniennes saluent les positions fermes du Maroc dans le soutien à la cause palestinienne

Des personnalités palestiniennes ont salué les positions fermes du Royaume du Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, dans le soutien à la cause palestinienne et la défense de la Ville Sainte et des droits légitimes des Maqdessis. A cet égard, le conseiller à la présidence palestinienne, chargé des affaires d'Al-Qods, Ahmed Al-Rouidi, a mis en avant la position ferme du Royaume du Maroc et de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans le soutien à la Ville Sainte.

Il a souligné que ce soutien continu revêt de multiples formes, en l'occurrence politique, mettant en exergue la coordination étroite entre Sa Majesté le Roi Mohammed VI et Son Excellence le Président, Mahmoud Abbas pour la préservation d'Al-Qods et la défense de la cause palestinienne.

Et d'ajouter que cet appui se manifeste également dans le soutien aux besoins de la Ville Sainte à travers la présidence de Sa Majesté le Roi du Comité d'Al-Qods relevant de l'Organisation de la coopération islamique, mettant en relief, dans ce sens le rôle de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Al-Charif dans le soutien aux hôpitaux, aux établissements d'enseignement, aux institutions dédiées à la jeunesse, ainsi qu'aux entreprises.

M. Al-Rouidi a souligné que les positions du Royaume du Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, "sont fermes et appréciées par les personnalités, les institutions et les familles de la Ville Sainte, musulmans et chré-



tiens", tout en exprimant sa gratitude pour les efforts déployés par le Royaume dans la défense de la cause palestinienne.

D'autre part, il a annoncé l'ouverture prochaine d'une maison de la culture qui portera le nom du Royaume du Maroc, mettant en avant le rôle de Sa Majesté le Roi dans ce sens.

Pour sa part, Nasser Qaws, membre de l'organe administratif de l'Association de la communauté africaine à Al-Qods, a hautement salué les efforts de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, dans la défense de la cause palestinienne en général et de la Ville Sainte, en particulier.

Il a souligné que les positions

du Maroc à l'égard de la cause palestinienne sont cohérentes et n'ont pas changé au fil du temps malgré toutes les circonstances qui se sont produites, relevant que la cause palestinienne est au premier plan des intérêts du Royaume du Maroc sous la direction de Sa Majesté le Roi.

Il a mis en avant le soutien continu apporté par le Royaume à la cause palestinienne dans toutes les instances internationales, notamment en ces jours difficiles que traversent les territoires palestiniens, appelant à la nécessité de continuer à soutenir la cause palestinienne comme étant la cause des Arabes.

Pour sa part, Ziyad Al-Ha-

mouri, directeur du Centre d'Al-Qods pour les droits sociaux et économiques, a salué les efforts de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour soutenir la résistance des Maqdessis à travers la supervision personnelle du Souverain de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Al-Charif, qui mène des actions concrètes pour soutenir la Ville Sainte et sa population dans tous les domaines.

Hassan Edkidek, directeur de l'Association arabe des personnes handicapées, a souligné que l'intérêt de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour la cause palestinienne découle de la conviction du Souverain de l'importance de cette cause et de la nécessité de la soutenir.

Cherkaoui Roudani : *Le leadership religieux et politique de SM le Roi concernant la question palestinienne n'est ni conjoncturel, ni circonstanciel*

Le leadership religieux et politique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI concernant la cause palestinienne "n'est ni conjoncturel, ni circonstanciel", mais s'inscrit dans une conception globale animée par une conviction sempiternelle du Souverain qui implique des initiatives diplomatiques, politiques et personnelles pour soutenir le peuple palestinien afin de recouvrer ses droits inaliénables, a soutenu le politologue Cherkaoui Roudani.

SM Le Roi n'a eu de cesse, depuis Son ascension au Trône, de multiplier les actions en faveur de la cause palestinienne, a indiqué le politologue, rappelant que le Souverain est intervenu dans un moment décisif en adressant un message, en Sa qualité de président du Comité Al-Qods, au nom des 57 pays formant l'Organisation de la Conférence Islamique, au président américain, en décembre 2017, pour la sauvegarde du statut d'Al-Qods comme un lieu de cohabitation des trois religions monothéistes et la préservation du cachet musulman d'Al-Qods Acharif et de la Mosquée Al-Aqsa.

Cette attention particulière de SM le Roi "demeure, quelles que soient les circonstances, bien animée à travers les œuvres de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif qui, malgré la conjoncture économique et financière mondiale, a pu garder un rythme de réalisation de projets marquants pour les Maqdisi", a-t-il fait remarquer.

Le politologue a assuré que l'attachement du Maroc à la question palestinienne s'est traduit à maintes reprises par des ac-

tions concrètes qui ont permis de créer une unanimité internationale à l'ONU ou bien au Conseil de Sécurité des Nations Unies sur l'importance de régler ce conflit sur la base de la légitimité internationale et le droit international.

Dans ce sens, la visite de Sa Sainteté le Pape François au Maroc et Sa rencontre avec Sa Majesté le Roi a permis de redonner au statut d'Al-Qods un caractère géopolitique à travers la signature de "l'Appel d'Al-Qods" qui vise à conserver et à promouvoir le caractère spécifique multireligieux, la dimension spirituelle et l'identité particulière de la Ville sainte, a tenu à rappeler M. Roudani, notant que depuis les premiers instants de la question palestinienne, le Royaume du Maroc n'a cessé de la porter en une priorité stratégique pour la diplomatie marocaine.

De ce fait, le Royaume du Maroc, et à plusieurs occasions, a assigné la communauté internationale à regarder la question palestinienne avec un prisme stratégique relevant de la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient et, de fait, aucune solution possible ne peut avoir lieu sans un règlement juste et global avec un substratum cadré par la solution des deux États, conformément aux résolutions de la légitimité internationale et à l'Initiative de paix arabe, a-t-il insisté.

"C'est fort de ce constat que le Maroc a mis tout son corps diplomatique à l'intérieur comme à l'étranger pour décloisonner cette question de certains préjugés et aussi de certaines manœuvres animées par des acteurs étatiques et non étatiques qui



l'ont pointé pour la perpétuer", a affirmé M. Roudani, ajoutant que la relation triangulaire entre le Maroc, les États-Unis et Israël revêt "un caractère stratégique".

"Outre la mise en place d'un rééquilibrage stratégique dans les paramètres de la force marocaine, cette relation triangulaire renforce les possibilités d'une défense du processus de paix en mettant un terme, comme l'a bien souligné Sa Majesté, à la politique de colonisation dans les territoires palestiniens occupés", a-t-il expliqué.

Dans ce sens, grâce à une implication directe et personnelle de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, les autorités israéliennes ont décidé l'ouverture, sans interruption, du poste-frontière Allenby/roi Hussein, reliant la Cisjordanie et la Jordanie, a rap-

pelé M. Roudani, ajoutant que cette initiative constitue une attestation vivante de l'intérêt que porte SM le Roi, Amir Al Mouminine et président du Comité Al-Qods, à la cause palestinienne et au bien-être des Palestiniens.

Le Maroc, en normalisant les relations avec Israël dans le cadre d'une relation triangulaire, œuvre depuis pour que l'accord tripartite puisse contribuer à faire avancer la cause de la paix dans la région et la sous-région et d'ouvrir ainsi de nouvelles opportunités pour le peuple palestinien ainsi que pour l'ensemble de la région, a souligné le politologue. "Il ne fait guère de doute que le Royaume du Maroc reste un pionnier dans la défense de la cause palestinienne.

Atik Essaid : *Les initiatives humanitaires et de solidarité, une solide tradition dans la politique du Maroc envers la Palestine et les Palestiniens*



Les initiatives humanitaires et de solidarité sont une solide tradition dans la politique du Maroc envers la Palestine et les Palestiniens, a indiqué le chercheur et analyste politique, Atik Essaid.

Dans une déclaration à la MAP, M. Essaid a souligné que le Maroc, sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, Président du

Comité Al-Qods, a constamment œuvré à accorder le soutien aux Palestiniens en temps de crise et dans les circonstances difficiles, en dépêchant en urgence l'aide humanitaire, aussi bien vers la Cisjordanie qu'à destination de la bande de Gaza, reflétant ainsi le sens élevé de la solidarité humaine unissant le Royaume du Maroc aux frères palestiniens.

Il a rappelé le rôle central et efficace dont s'acquitte l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif dans le domaine de l'action humanitaire et sociale dans la Ville Sainte et en Palestine en général, notant que le Royaume du Maroc assure la plus grande part du total des contributions (87%).

Dans ce sens, M. Essaid a mis l'accent sur une série de projets supervisés par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, qui ont eu un impact positif sur les Maqdisi et contribué à améliorer leurs conditions de vie, notamment la restauration et la mise à niveau des mosquées, la construction des établissements d'enseignement et le renforcement des infrastructures.

Par ailleurs, l'analyste politique a souligné que les positions du Maroc, sous la conduite de SM le Roi, envers la cause palestinienne sont claires, inébranlables et irréversibles, et "sont reconnues au niveau du monde

arabe et continental, reflètent le souci constant du Souverain de soutenir l'Autorité palestinienne et défendre les droits légitimes du peuple palestinien".

Et d'ajouter que le Maroc, sous l'impulsion de SM le Roi, a placé la question palestinienne au même rang de la question de l'intégrité territoriale du Royaume, ce qui confirme le haut niveau dont jouissent les relations historiques solides et fortes entre le Royaume du Maroc et l'Etat de Palestine, qui connaissent au fil des ans, un développement continu aux niveaux de la coopération et de la solidarité et ce grâce à leur vision commune et aux objectifs consistant en premier lieu, à la reconstruction de la Palestine et l'amélioration de la vie des Palestiniens.

Les relations maroco-palestiniennes, grâce à la vision perspicace de SM le Roi, constituent un exemple distingué de force et de coopération entre deux États

frères liés par des relations historiques et un destin commun, a-t-il soutenu.

Pour sa part, le professeur de droit public à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Souissi - Rabat, Al Abbas El Ouardi, a souligné que l'histoire est le plus grand témoin du soutien constant du Maroc à la cause palestinienne et aux droits des Palestiniens.

Le Maroc et la Palestine, a-t-il argué, entretiennent de profondes relations au fil des ans, ajoutant que le Royaume, sous la conduite du Souverain, Président du Comité Al-Qods, est l'un des premiers pays à soutenir la cause palestinienne.

Dans ce sens, M.El Ouardi a souligné le rôle pionnier et efficace que joue l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif à la faveur de ses initiatives humanitaires et projets sociaux au profit des habitants d'Al Qods et des Palestiniens en général.

Le Maroc démonte à Vienne les calomnies de l'Algérie, pays producteur et initiateur de plusieurs trafics de drogues



Azzeddine Farhane, ambassadeur représentant permanent du Maroc à Vienne

Le Maroc a démonté, mardi devant la Commission des stupéfiants (CND) à Vienne, les calomnies véhiculées par l'Algérie, un pays pourtant producteur, acteur et initiateur de plusieurs trafics de drogues et de stupéfiants de diverses natures.

Intervenant lors du débat du segment général à la 66ème session de la CND, l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à Vienne, Azzeddine Farhane, a fustigé les accusations "aussi infondées que ridicules", proférées par l'ambassadeur de l'Algérie, qui a consacré sa déclaration devant cette assemblée pour calomnier le Maroc, "dérogeant ainsi à la règle de bienséance et à l'esprit de sérénité".

Il a relevé que la chronique algérienne "est trop souvent défrayée par des scandales et autres faits divers qui attestent sans équivoque que l'Algérie n'est pas victime de trafic de drogue provenant de l'étranger, comme elle s'efforce vainement de le faire croire". "L'Algérie est plutôt productrice, actrice et initiatrice de plusieurs trafics de drogues et de stupéfiants de diverses natures", a souligné M. Farhane, rappelant que les autorités marocaines ont saisi, pour la seule année 2022, 2.838.069 unités de substances psychotropes en provenance, principalement, de l'Algérie, soit une augmentation de 75% par rapport à 2021.

"L'Algérie nous a toujours habitué à cette posture de victimisation dans sa relation avec le Maroc, à tel point que tout mal qui touche l'Algérie est systématiquement imputé au Maroc", a fait remarquer le diplomate, notant que cette "fixation" sur le Maroc "procède d'une obsession

maladive et grotesque". "Il s'agit, en fait, d'un stratagème propagandiste éhonté et obsolète auquel recourt l'Algérie, de manière récurrente, pour dévoyer l'opinion publique locale et internationale des vrais problèmes qui rongent ce pays voisin", a-t-il fait valoir.

Dans ce sens, M. Farhane a rappelé que l'Algérie a rompu unilatéralement ses relations diplomatiques avec le Maroc et que la frontière maroco-algérienne est fermée depuis plus d'un quart de siècle.

Les autorités algériennes ont, d'ailleurs, pris toutes les mesures pour hermétiser cette frontière en creusant des tranchées profondes et en érigeant des murs, et ces dispositions sont appuyées, de surcroît, par une sur-militarisation de ses zones frontalières, a-t-il poursuivi. "Si, comme l'Algérie le prétend, il y a un pseudo-traffic de drogue vers l'Algérie au travers des zones frontalières avec le Maroc, cela signifierait que les autorités algériennes font preuve de bienveillance à l'égard des trafiquants de drogues", a-t-il mis en évidence, soulignant que l'Algérie, faisant fi des obligations qui lui incombent au titre des conventions internationales sur le contrôle des drogues, se refuse à toute coopération bilatérale avec le Maroc.

"Une coopération qui aurait permis aux services compétents dans les deux pays de coordonner leurs efforts et lutter efficacement contre les réseaux transfrontaliers du crime et contre tous les genres de trafic", a déploré l'ambassadeur.

D'autre part, il a abordé la question de la culture du cannabis, qui a toujours été traitée "avec transparence et détermination" par le Maroc, "loin de toute suren-

chère stérile". A ce sujet, M. Farhane a rappelé que suite à l'adoption par la CND, il y a deux ans, de la recommandation de l'OMS portant sur le reclassement du cannabis en vue de permettre son utilisation à des fins médicales et scientifiques, le Maroc a promulgué, en 2021, la loi 13-21 sur les usages licites du cannabis, qui vise à encadrer l'ensemble des activités liées à la culture, la production, l'industrialisation, le transport et la commercialisation du cannabis et des produits dérivés destinés exclusivement aux usages industriels, médicaux et scientifiques.

Cette loi, qui a instauré un système rigoureux de contrôle et de traçabilité appuyé de sanctions à l'encontre des personnes enfreignant ses dispositions, vise à réduire l'offre en convertissant les cultures illégales en cultures légales et à encourager l'industrie pharmaceutique à développer des produits et médicaments à base de cannabis, tout en intégrant la population dans le processus de développement, a-t-il détaillé.

A cette occasion, le diplomate a invité toutes les délégations et particulièrement le représentant algérien, à prendre part au side event organisé par le Maroc, en partenariat avec l'ONUDDC, sur l'expérience du Maroc en matière de mise en œuvre de la recommandation de l'OMS portant sur le reclassement du cannabis en vue de permettre son utilisation à des fins médicales et scientifiques.

"L'objectif étant de faire part de la démarche du Maroc et sa stratégie de lutte contre la drogue conformément au système international du contrôle des stupéfiants, qui tend à intégrer les décisions et

recommandations des instances de ce système qui, elles-mêmes, tiennent compte de l'évolution de la connaissance scientifique", a-t-il dit. Revenant sur l'Algérie, il a constaté que ce pays, bien qu'Etat partie des conventions internationales qui forment le corpus juridique international sur le contrôle des drogues, "s'abstient, malheureusement, de mettre en œuvre ses engagements et n'admet pas l'évolution de la science et de la médecine".

L'Algérie "ne voit dans les travaux de notre Commission qu'une occasion de susciter des polémiques stériles et contre-productives, alors que nous sommes invités tous, selon le principe de la responsabilité commune et partagée, à renforcer la coopération sous-régionale, régionale et internationale pour relever ensemble les défis du problème mondial de la drogue", a insisté M. Farhane.

"Alors que les efforts du Maroc sont loués par les partenaires régionaux et internationaux, les responsables algériens continuent d'instrumentaliser, à des fins éminemment politiciennes, le phénomène du trafic de drogue, qui, comme on en convient tous, fait partie des crimes transnationaux et nécessite de notre part un engagement affirmé, des actions concertées et coordonnées, loin de toute approche exigüe et non collaboratrice ayant des sous-bassements idéologiques et politiques", a-t-il martelé.

"Le verbiage et le show propagandiste stérile et grotesque ne serviront pas malheureusement l'action commune de la communauté internationale dans la lutte contre le problème mondial de la drogue", a conclu le diplomate.

Des acteurs associatifs marocains appellent au renforcement du rôle de la jeunesse

Des acteurs associatifs marocains ont souligné, mardi à Lisbonne, la nécessité de renforcer le rôle de la jeunesse dans la société civile afin d'accompagner la dynamique sociale et politique que connaît la région sud de la Méditerranée.

Prenant part au lancement de la cinquième phase du Programme Sud, les représentants associatifs marocains ont appelé à la consolidation du rôle des différentes composantes de la société civile, notamment les jeunes, qui doivent être impliqués dans le débat sur la démocratie, les droits de l'Homme et les politiques publiques afin de mettre en place un arsenal juridique conforme aux normes internationales et qui tient compte, en même temps, des spécificités des pays du sud.

Cette rencontre a pour objectif de s'arrêter sur les différentes lois régissant les relations entre le Maroc et les pays du sud de l'Europe, en l'occurrence en matière des droits de l'Homme et d'examiner des leviers d'amélioration s'adaptant aux particularités de ces Etats, a déclaré à la MAP le coordinateur du Forum méditerranéen des jeunes, Yassine Isbouya.

La participation de la société civile marocaine à cet événement vise aussi l'échange d'expérience et la contribution à l'action régionale, à travers des propositions et l'organisation de forums dans l'avenir. Cet événement s'assigne pour objectif le lancement officiel de la cinquième



phase du Programme Sud, organisée conjointement par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, en partenariat avec plusieurs pays du sud de la Méditerranée, dont le Maroc, a déclaré, pour sa part, le directeur de l'Ecole citoyenne des études politiques du Maroc, Youssef Laaraj.

Il a souligné la nécessité de renforcer le rôle des jeunes leaders au sein de la société civile pour accompagner les changements juridiques et relever les défis liés à la démocratie participative et à l'évaluation des poli-

tiques publiques.

Cette rencontre de deux jours, qui s'est tenue avec la participation de 4 ministres des deux rives de la Méditerranée, a offert une plateforme d'échanges sur la valeur ajoutée des normes partagées et leur mise en œuvre dans la région.

Elle a également été une occasion pour présenter les objectifs et les nouveautés de la cinquième phase du Programme Sud "Protéger les droits de l'Homme, l'Etat de droit et la démocratie par des normes partagées dans le sud de la Méditerranée", en mettant

l'accent sur la mise en place progressive d'un espace juridique commun entre l'Europe et le Sud de la Méditerranée sur la base des conventions du Conseil de l'Europe.

Plus de 70 représentants des autorités du Sud de la Méditerranée, des institutions partenaires, de la société civile et des médias ont présenté et partagé leurs expériences respectives, discutant des défis communs ainsi que des perspectives pour renforcer les droits de l'Homme, l'Etat de droit et la coopération dans la région.

Des équipements au profit d'ex-détenus pour réaliser des projets

Des équipements et du matériel destinés à des projets générateurs de revenus ont été remis, mardi, à 17 anciens détenus de la province de Guelmim, à l'initiative de la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus. Ces équipements, qui ont été remis aux bénéficiaires par le wali de la région Guelmim-Oued Noun, Mohamed Najem Abhay, visent l'insertion de ces anciens détenus en leur offrant des opportunités d'intégration socioéconomique et un revenu stable.

Cette opération, pour laquelle une enveloppe d'environ 700.000 dirhams a été allouée, s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat qui existe entre la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus et le comité provincial du développement humain (CPDH).

Ces projets, qui ciblent d'anciens détenus vivant dans le monde rural, concernent des métiers du bâtiment, de la plomberie, de l'électricité et de la teinturerie, outre les services (photo-

graphie, bibliothèque, restauration) et l'agriculture.

Le coordinateur régional du centre d'accompagnement et de réinsertion de la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus, Hicham Bounichan, a déclaré à la chaîne M24 de la MAP que la remise de ces équipements au profit d'anciens détenus vivant en milieu rural vise à assurer l'insertion de cette catégorie de la population dans le tissu économique et social, précisant que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'une convention de partenariat en faveur du monde rural qui lie la Fondation et le CPHD de Guelmim.

De son côté, le chef de la division de l'action sociale (DAS) à la wilaya de la région Guelmim-Oued Noun, Mohamed Jemani, a indiqué que ces projets ont pour objectif de faciliter l'insertion de ces anciens détenus dans le marché du travail, rappelant que d'anciens détenus vivant en milieu urbain avaient déjà bénéficié de ces projets générateurs de revenus.

Inauguration à Sefrou d'un centre multifonctions dédié aux femmes

Le gouverneur de la province de Sefrou, Omar Touimi Benjelloun, a procédé, mardi dans la commune El Menzel, province de Sefrou, à l'inauguration d'un centre multifonctions pour femmes, réalisé dans le cadre de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH).

Ce centre a été réalisé dans le cadre du deuxième programme de la troisième phase de l'INDH relative à l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, pour un coût total de 3,284 millions de dirhams (MDH).

M. Touimi Benjelloun a visité les différentes installations de ce centre, concrétisé dans le cadre d'un partenariat avec le conseil communal d'El Menzel et la délégation provinciale de l'Entraide nationale à Sefrou. Il comprend un

espace pour le préscolaire, une salle multimédia et la lutte contre l'analphabétisme, des ateliers de couture, de coiffure et d'esthétique et des bureaux administratifs.

Le gouverneur a visité, également, la Maison de maternité à El Menzel où il a été informé des différentes missions dévolues à cette structure. Des explications lui ont été fournies, à cette occasion, sur l'état d'avancement du programme de sensibilisation destiné à la petite enfance, qui est organisé au niveau des centres de santé et des maternités de la province de Sefrou, et financé dans le cadre du quatrième programme de l'INDH.

Par ailleurs, M. Touimi Benjelloun a procédé à la remise d'équipements pour un projet de fabrication de sacs d'emballage au profit

de plusieurs coopératives, et visité une exposition de produits du terroir et d'artisanat.

Dans une déclaration à la MAP et à sa chaîne d'information M24, le chef de la division de l'action sociale à la province de Sefrou, a affirmé que le centre multifonctions vise à développer les compétences des femmes en leur assurant une formation professionnelle destinée à faciliter leur intégration dans le tissu économique et social et à améliorer leur niveau de vie conformément aux objectifs de l'INDH.

Il a ajouté que des équipements et fournitures ont été remis, à cette occasion, à plusieurs coopératives en vue de les aider à réaliser des produits de haute qualité et d'améliorer leur compétitivité sur le marché.



Washington accuse Moscou d'avoir provoqué la chute d'un drone américain en mer Noire

Les tensions restent vives entre Washington et Moscou après un incident aérien, les États-Unis accusant l'aviation russe d'avoir "intercepté et percuté" un drone américain Reaper au-dessus de la mer Noire et provoqué sa chute, ce que la Russie dément. "Notre drone MQ-9 effectuait des opérations de routine dans l'espace aérien international quand il a été intercepté et percuté par un avion russe, entraînant le crash et la perte du MQ-9", a déclaré le général James Hecker, commandant des forces aériennes américaines en Europe, confirmant des informations révélées plus tôt par l'AFP sur un incident impliquant un Reaper en mer Noire.

Il a précisé qu'avant la collision de l'un des chasseurs russes Su-27 avec le drone endommageant l'hélice, ils avaient largué du carburant et survolé l'appareil à plusieurs reprises.

C'est la première fois depuis le début de l'invasion russe du territoire ukrainien le 24 février 2022 qu'un pays de l'Otan, soutien de l'Ukraine, reconnaît perdre un équipement opéré par lui-même dans cette région hautement inflammable. "Il s'agit d'un acte dangereux et non-professionnel de la part des Russes", a souligné le haut gradé, en ajoutant que "les drones des États-Unis et des alliés continueront à opérer dans l'espace aérien international", et appelant les Russes à "se comporter de manière pro-



fessionnelle". "Les actions agressives des équipages russes pourraient aboutir à des malentendus et une escalade involontaire", insiste l'armée américaine dans le même communiqué.

Un porte-parole de la Maison Blanche, John Kirby, a dénoncé un "acte irréfléchi" de la part des Russes, notant qu'il y avait déjà eu dans le passé des interceptions de drones américains par des avions russes, mais que cet incident était "unique" dans la mesure où il avait abouti à la perte du Reaper.

En guise de protestation, le département d'État américain a convoqué l'ambassadeur russe à Washington Anatoli Antonov, tandis que l'ambassadrice des États-Unis à Moscou Lynne Tracy a adressé un message au ministère russe des Affaires

étrangères. "Nous sommes en contact directement avec les Russes, au niveau des hauts responsables, afin de leur transmettre notre forte objection face à cette interception", a déclaré à la presse le porte-parole de la diplomatie américaine, Ned Price.

L'armée russe a cependant démenti avoir provoqué la chute de l'appareil, tout en reconnaissant que deux de ses chasseurs avaient intercepté mardi le drone américain. "A la suite d'une manœuvre brutale vers 09H30 heure de Moscou (06H30 GMT), le drone MQ-9 a commencé un vol non contrôlé avec une perte d'altitude et a heurté la surface de l'eau", a indiqué le ministère russe de la Défense, précisant que ses deux chasseurs n'avaient pas fait feu et n'avaient pas eu de "contact" avec le drone

et "sont rentrés sans encombre à leur base".

Le ministère russe dit aussi que le drone a été détecté "dans la zone de la péninsule de Crimée" et qu'il avançait "en direction" des frontières de la Fédération de Russie. "Nous réfutons le démenti de la Russie", a déclaré plus tard sur CNN M. Kirby, ajoutant que les États-Unis avaient "pris des mesures" pour récupérer leur appareil.

Le drone Reaper est un aéronef - 20 mètres d'envergure - piloté à distance équipé de capteurs embarqués pour la surveillance, ainsi que d'armement.

Volant à une vitesse de croisière de 335 km/h, il bénéficie d'une autonomie de plus de 24 heures. Selon le porte-parole du Pentagone, le brigadier général Pat Ryder, le drone était "incapa-

ble de voler et incontrôlable donc nous l'avons fait descendre". Il a indiqué qu'à ce stade, il n'y avait pas eu de contacts entre militaires russes et américains à ce sujet. Le ciel de la mer Noire est le théâtre de très régulières interactions entre des drones et des aéronefs des pays de l'Otan et les forces armées russes, en particulier depuis le début de la guerre en Ukraine.

"Avec la crise actuelle, on a une augmentation du nombre de vecteurs de reconnaissance vers la Crimée, avec du Reaper, que l'on n'avait pas avant. Et en fonction de la situation, cela peut énerver les Russes. D'autant qu'il y a eu des activités de recueil (d'informations, ndr) qui participent au ciblage pour l'Ukraine", souligne un expert français sous couvert d'anonymat. Les alliés occidentaux de l'Ukraine, qui livrent depuis le début du conflit des armements à Kiev pour l'aider à se défendre, ne sont pas directement impliqués sur le territoire ukrainien, de crainte d'une escalade avec la puissance nucléaire russe.

Vladimir Poutine devait s'entretenir hier avec le dirigeant syrien Bachar al-Assad au Kremlin, selon un communiqué de la présidence russe, ils devaient évoquer "les questions d'actualité concernant le développement de la coopération russo-syrienne dans les sphères politique, économique, commerciale et humanitaire".

Le président sud-coréen salue un nouveau chapitre dans les relations avec le Japon

Le président sud-coréen Yoon Suk Yeol a salué mercredi dans une interview à plusieurs médias dont l'AFP la coopération croissante avec le Japon sur des questions allant de la Corée du Nord aux semi-conducteurs, déclarant qu'elle faisait partie d'un "nouveau chapitre" historique pour les deux pays.

M. Yoon se rendra à Tokyo jeudi, sa première visite depuis sa prise de fonctions en 2022. Cette visite de deux jours fait suite à sa décision, controversée, de tenter de régler définitivement un différend historique lié aux Sud-Coréens victimes de travail forcé durant l'occupation japonaise (1910-1945). Le plan de M. Yoon prévoit d'indemniser les victimes sans la participation financière directe de Tokyo, ce qui a provoqué la colère de certaines d'entre elles.

Ces dernières estimaient que cela ne ré-

pondait pas à leur demande d'excuses complètes et d'indemnisation directe de la part des entreprises japonaises impliquées. Mais M. Yoon s'est dit convaincu que son nouveau plan d'indemnisation des victimes fonctionnerait. "Le gouvernement japonais se joindra à nous pour ouvrir un nouveau chapitre des relations entre la Corée et le Japon", a-t-il assuré dans cette interview écrite. "Le Japon a exprimé de profonds remords et des excuses sincères en ce qui concerne son passé colonial", a-t-il ajouté. La péninsule de Corée a été sous le joug colonial nippon pendant 35 ans, au cours desquels environ 780.000 Coréens ont été réduits au travail forcé, selon des données de Séoul.

Des dizaines de milliers de femmes ont, elles, été forcées de se prostituer dans des maisons closes militaires japonaises. M. Yoon compte mettre un terme à ce diffé-

rend historique dans l'optique de resserrer les liens avec Tokyo - un allié régional clé de Washington, partenaire de Séoul en matière de sécurité - face aux menaces grandissantes de la Corée du Nord. En 2022, le Nord a qualifié d'"irréversible" son statut de puissance nucléaire et a récemment appelé à une augmentation "exponentielle" de la production d'armes, y compris d'armes nucléaires tactiques. La Corée du Sud "ne reconnaîtra jamais la Corée du Nord comme un Etat nucléaire, quelles que soient les circonstances", a insisté M. Yoon.

Il a par ailleurs évoqué des rapports faisant état de personnes mourant de faim en Corée du Nord - soumis à un strict blocus auto-imposé depuis le début de la pandémie de Covid-19 en 2020. "Le régime nord-coréen pourrait facilement résoudre ses problèmes de pénurie alimentaire s'il injectait

l'argent qu'il consacre au développement du nucléaire et des missiles dans l'amélioration des conditions de vie de sa population", a-t-il avancé. Séoul et Tokyo augmentent tous deux leurs dépenses en matière de défense et organisent respectivement des exercices militaires conjoints, ce qui, selon M. Yoon, est essentiel pour la stabilité régionale et mondiale.

"La Corée et le Japon ont de plus en plus besoin de coopérer en cette période de polycrise où les menaces nucléaires et balistiques de la Corée du Nord s'intensifient", a soutenu M. Yoon. "Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre du temps en négligeant les relations tendues entre la Corée et le Japon. Je pense que nous devons mettre fin au cercle vicieux de l'hostilité mutuelle et travailler ensemble à la recherche des intérêts communs de nos deux pays".

Biden prend, sans illusions, de nouvelles mesures sur les armes à feu

Joe Biden a annoncé mardi une nouvelle salve de mesures réglementaires censées limiter la circulation des armes à feu, mais en rappelant qu'il appartient au Congrès d'imposer de réelles restrictions face aux fusillades qui rythment la vie du pays. "Soyons clair. Rien de tout ça ne délivre le Congrès de sa responsabilité", a dit le président américain, après avoir présenté les derniers décrets.

Il a appelé le parlement divisé, avec un Sénat aux mains des démocrates mais une Chambre des représentants dominée par l'opposition républicaine, à imposer des vérifications systématiques d'antécédents pour les achats d'armes à feu, à supprimer la protection des fabricants d'armes face aux risques de plaintes, et surtout à interdire les fusils d'assaut.

Il est très peu probable que l'appel du président soit entendu: les conservateurs, fervents défenseurs du droit constitutionnel à avoir des armes, s'opposent en effet à tout durcissement législatif notable. "Faites-le maintenant. Cela suffit!", a pourtant réclamé le démocrate de 80 ans, venu auprès de la communauté

asiatique de Monterey Park, en Californie, endeuillée par une fusillade récente dans un dancing.

Le président américain a évoqué les 11 victimes tombées le 21 janvier sous les balles d'un septuagénaire, en veillant à personnaliser son évocation, à l'heure où les fusillades, sauf les plus sanglantes, ne sortent plus guère de l'ordinaire statistique aux Etats-Unis.

Il a rappelé par exemple le souvenir d'une femme de 62 ans qui aimait "jouer aux cartes" et "partager les légumes de son jardin avec ses voisins et amis". Ou la mémoire d'un homme de 72 ans, au "sourire contagieux" et "mort en protégeant sa cavalière.

"Joe Biden avait été accueilli à sa descente d'avion à Los Angeles entre autres par Brandon Tsay, qui avait réussi à désarmer le tireur de Monterey Park alors que ce dernier s'appretait à attaquer un second dancing.

La Maison Blanche avait précédemment annoncé de nouvelles mesures réglementaires pour renforcer à la marge la vérification des antécédents pour les achats d'armes à feu.

L'exécutif veut aussi encourager le recours au signalement



("red flag") d'individus potentiellement violents, que la justice peut alors priver d'armes à feu, et faire face à l'explosion du nombre d'armes déclarées comme "volées" ou "perdus" pendant leur transport entre marchands.

Joe Biden veut aussi renfor-

cer la pression sur le puissant secteur des armes à feu. Il "encourage" par ailleurs l'agence fédérale du commerce, un organisme indépendant, à publier un rapport sur la vente et la promotion d'armes à feu auprès des mineurs. Selon le décompte du site Gun Violence Archive

8.415 personnes ont trouvé la mort en raison des armes à feu depuis le début de l'année aux Etats-Unis, dont plus de la moitié par suicide. Le même site a recensé sur la même période 110 fusillades ayant blessé ou tué au moins 4 personnes - sans compter le tireur.

Le Honduras va nouer des relations officielles avec Pékin

Le Honduras va établir des relations "officielles" avec Pékin, a annoncé mardi la présidente Xiomara Castro, à qui Taïpei a aussitôt demandé de ne pas prendre cette "mauvaise décision".

"J'ai donné instruction au ministre des Affaires étrangères Eduardo Reina de gérer l'ouverture de relations officielles avec la République populaire de Chine", a

annoncé Mme Castro sur Twitter, sans évoquer explicitement l'avenir des relations avec Taïpei. La Chine communiste, qui revendique la souveraineté sur Taïwan, n'accepte pas que des pays puissent avoir des relations diplomatiques à la fois avec elle et avec Taïpei. Toute reconnaissance de Pékin par un pays entraîne de facto la rupture entre celui-ci et Taïwan.



Nous demandons au Honduras de bien réfléchir et de ne pas tomber dans le piège de la Chine en prenant une mauvaise décision qui nuirait à l'amitié à long terme entre Taïwan et le Honduras", a réagi le ministère des Affaires étrangères taïwanais dans un communiqué.

Xiomara Castro, qui a pris ses fonctions début 2022, avait annoncé avant son arrivée au pouvoir son intention de reconnaître "immédiatement" la Chine communiste. Mais Tegucigalpa avait par la suite fait savoir que les relations avec Taïwan se poursuivaient, après une visite du vice-président taïwanais William Lai pour l'investiture de Mme Castro. Le tweet de Mme Castro "ne clarifie pas quel type de relations" le Honduras souhaite nouer avec Pékin, a fait remarquer l'analyste hondurien Raul Pineda.

"S'il s'agit de relations diplomatiques, cela va entraîner une rupture avec Taïwan et une prise de distance avec les Etats-Unis", a-t-il ajouté. "En ce moment les relations Chine-Etats-Unis sont très tendues, et de ce point de vue ce serait une décision très regrettable"

Le 1er janvier dernier, le chef de la diplomatie hondurienne avait rencontré le vice-ministre chinois des Affaires étrangères Xie Feng, en marge de la cérémonie

d'investiture du président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva.

Le 2 février, M. Reina avait annoncé des négociations avec la Chine pour construire un barrage hydroélectrique, tout en démentant que Tegucigalpa voulait reconnaître diplomatiquement Pékin. Pékin avait déjà financé à hauteur de 300 millions de dollars un autre barrage au Honduras, inauguré en 2021 par le président de l'époque Juan Orlando Hernandez.

L'Amérique latine a été un important champ de bataille diplomatique entre Pékin et Taïpei depuis 1949, date à laquelle les communistes ont pris le pouvoir en Chine continentale et où le gouvernement nationaliste s'est réfugié sur l'île de Taïwan.

Alignés sur Washington, tous les pays d'Amérique centrale sont restés pendant des décennies liés à Taïwan. Mais aujourd'hui, seuls le Honduras, le Guatemala et le Belize entretiennent des liens avec l'île.

Le Costa Rica (en 2007), le Panama (2017), le Salvador (2018) et le Nicaragua (2021) ont rompu avec Taïpei et ont reconnu Pékin.

Seuls 14 pays dans le monde reconnaissent Taïwan, dont le Paraguay, Haïti, le Vatican et plusieurs petites nations insulaires des Caraïbes et du Pacifique.

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

ÉCOLE DE MUSIQUE	TENDA CIEUX	BARBI-CHE	MORCEAU D'AN	CÂBLER	APERÇU RIEN	EN SIBÉRIE	COLLINE	BATTRE LE PAVÉ
OCCASION								
SODIUM		ARTICLE HIC			RIA PIGE			
À L'ENVERS CORNES			PALEFR-ENIER APPEL			LETTRES DE PALRET MACHINE		
			CERCLE OBSERVA					
PLAT EN PRIME		COUVERT DE DUNES			ITOU	POSSESSIF	ANNONCE UNE SUITE	
ÂPRE AVIDITÉ								INSPIR-ATRICE
		INUTILE		AJUSTE ROMAINS				
BOUM GRECQUE	FEMME FATALE				REPLI ADVERBE		FAREÏLS	
			TRACA- SSE NAVIRE					
CHAMP DE BATAILLE	EN VOGLIE EN VENTE			MIMER				
				MORCEAU DE KEBAB		PERSON- NAGE BIBLIQUE		
ADVERBE		ENTICH-ÉE				SÉLÉN- IUM		

Solution mots flechés d'hier

PROMPTITUDE	COHAREM	ORVILLE	OPPIHI	VITICULTEUR	LIEUHI	SOLIL	MIFEN	OUTREPASSER	NESLIM	ANSELME	EREXEGETE
-------------	---------	---------	--------	-------------	--------	-------	-------	-------------	--------	---------	-----------

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gabs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

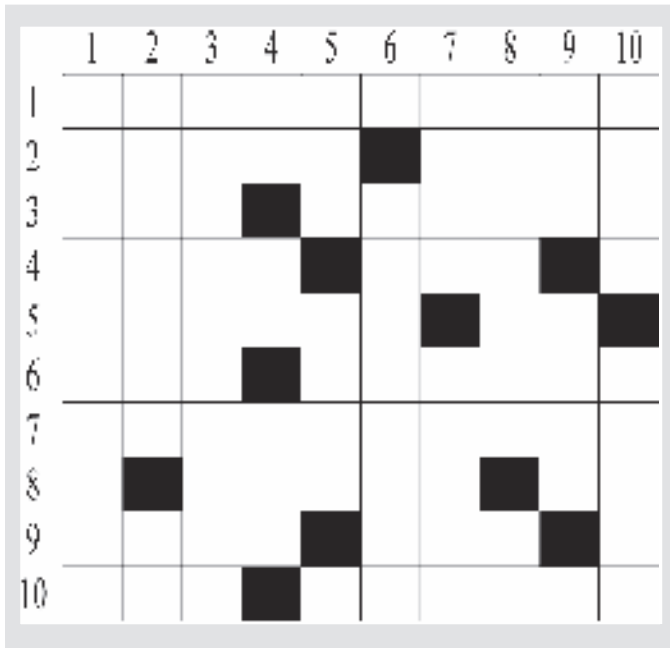
Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

o.j.l. MAROC
2017
www.ojcl.ma

Mots croisés



HORIZONTALLEMENT

- 1- Il fait l'intérieur
- 2- Pensée savante – Naturel
- 3- Cacha – Au nord de l'Angleterre
- 4- Parlé – Parti marocain
- 5- Affrété – Sélénium
- 6- Condiment – Petit if
- 7- Sans joie
- 8- Recherche – Paresseux
- 9- Renvoi – Garda pour lui
- 10- Dévêtue – Il fait vivre

VERTICALEMENT

- 1- Accent
- 2- Antichambre de cimetière – Été capable
- 3- Quand la monnaie l'est, elle est pièce
- 4- Pépin – Longueur jaune – Pour l'ennemi
- 5- Grande ouverte – Vue
- 6- Petit crustacé
- 7- Roi à crocs – Touche
- 8- Persévère – Titane
- 9- Fait des profs – Feu de Sicile
- 10- Bramer – Canal côtier

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

			7	6				2
		6	2	3	5	8		
7	2	8				4		
	7	5		9	8	2	5	
	8	4	1	5			9	1
	2				1	7		9
		7	9	2	4	5		
5			3	6				

Moyen

	8		1			6	7	3
5			7					2
	7							1
2	3		6		8			
		3		9				
	9		5		1		4	
	3					7		
8			3					1
9	2	5			7			8

Difficile

		5	7	1				6
3					5			
	7	9		3				
		3		7		4	8	
	2	7		8		1		
				9		5	7	
			8					4
4			2	7	8			

Expert

			3					7
				5		1	9	
	4			9		5		
8	4	6						
			2	7	8			
						1	3	6
		8		2				4
	3	2		1				
1					9			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	4	1	2	5	8	7	9	3
3	9	7	1	6	4	5	2	8
2	5	8	9	3	7	4	1	6
4	1	9	8	7	5	3	6	2
8	7	3	6	4	2	9	5	1
5	2	6	3	1	9	8	7	4
1	3	4	7	9	6	2	8	5
9	6	2	5	8	3	1	4	7
7	8	5	4	2	1	6	3	9

Moyen

1	3	5	6	7	4	8	9	2
7	4	9	8	2	3	6	1	5
6	2	8	9	5	1	7	4	3
9	5	2	4	3	6	1	8	7
3	1	7	5	8	9	2	6	4
4	8	6	7	1	2	5	3	9
8	6	3	2	9	7	4	5	1
2	9	4	1	6	5	3	7	8
5	7	1	3	4	8	9	2	6

Difficile

5	4	8	7	2	9	1	6	3
7	1	2	8	3	6	5	9	4
9	3	6	1	5	4	2	8	7
1	6	3	2	9	7	4	5	8
2	7	9	4	8	5	3	1	6
4	8	5	3	6	1	9	7	2
6	2	1	9	7	3	8	4	5
3	5	4	6	1	8	7	2	9
8	9	7	5	4	2	6	3	1

Expert

4	3	6	5	9	2	8	7	1
1	9	8	3	6	7	4	5	2
5	2	7	4	8	1	9	3	6
9	8	1	2	5	3	6	4	7
6	7	3	9	4	8	2	1	5
2	5	4	7	1	6	3	8	9
3	4	5	1	2	9	7	6	8
8	1	2	6	7	4	5	9	3
7	6	9	8	3	5	1	2	4

Economie

Efficacité énergétique L'ONEE s'allie à la SIE

Le directeur général de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), Abderrahim El Hafidi, et le directeur général de la Société d'ingénierie énergétique (SIE) ont signé, lundi à Rabat, une convention-cadre de coopération pour la mise en place de projets de performance énergétique.

En vertu de cette convention, l'opérateur historique du secteur de l'électricité et garant de l'équilibre offre-demande et la SIE, Société nationale de services énergétiques "Super Esco", s'engage à développer et réaliser des projets et offres de performance énergétique au profit des secteurs public et privé, a indiqué l'ONEE dans un communiqué.

Parmi les objectifs de cette collaboration, la valorisation, à travers une approche intégrée, du potentiel des énergies renouvelables, notamment pour les bâtiments, le secteur tertiaire et surtout l'industrie pour contribuer aux impératifs de la décarbonation qui constitue aujourd'hui un atout majeur pour pérenniser la dynamique du tissu industriel national, rapporte la MAP.

"Cette coopération s'inscrit dans le cadre des Hautes Directives et Orientations Royales visant à densifier et encourager la force d'exemplarité de l'administration publique en maximisant l'efficacité énergétique et en réalisant des économies significatives", souligne la même source.

Elle vient couronner la volonté des deux institutions à développer leurs relations de partenariat autour d'actions et de sujets portant sur la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique et de promotion de la performance énergétique, aussi bien au niveau du secteur public qu'au niveau du secteur privé et aussi la volonté de l'ONEE de mettre en place des solutions d'optimisation des charges relatives aux consommations d'énergie au niveau de ses bâtiments administratifs et industriels.

Sur un autre plan, cette coopération constitue une réelle opportunité pour l'échange de savoir-faire en matière d'efficacité énergétique dans un objectif de démultiplier les compétences dans le domaine et d'encourager et soutenir le développement d'expertises, de services et de produits nationaux, conclut le communiqué.

Le digital, une véritable opportunité d'autonomisation des femmes



Le digital constitue une véritable opportunité d'autonomisation et d'insertion des femmes dans la vie économique, a affirmé, mardi à Rabat, l'ambassadrice de l'Union européenne (UE) au Maroc, Patricia Lombart Cussac.

"Le digital constitue une véritable opportunité d'autonomisation et d'insertion des femmes dans la vie économique, et c'est aussi un défi auquel sont confrontées les entreprises", a indiqué Mme Lombart Cussac, qui s'exprimait lors d'une conférence sous le thème "L'autonomisation économique des femmes et le digital", organisée par l'UE au Maroc, Bank Al-Maghrib (BAM) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), en collaboration avec le ministère de la Solidarité, de l'In-

sertion sociale et de la Famille.

Elle a, dans ce sens, relevé que l'UE est convaincue que les technologies et la numérisation peuvent changer la donne en termes d'accélération de l'égalité des genres et d'œuvrer en faveur d'une participation pleine, égale et significative des femmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux de la vie publique et politique, rapporte la MAP.

L'autonomisation économique des femmes est avant tout une question de réalisation des droits des femmes, une obligation morale, mais aussi une opportunité à saisir en termes de bénéfices économiques, a-t-elle dit, notant que les inégalités ont un coût économique majeur, car elles pèsent sur la croissance et le développement social.

De son côté, la ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, Aawatif Hayar, a souligné que le Maroc n'a ménagé aucun effort pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes, notamment à travers le renforcement des initiatives économiques, un des piliers du développement humain.

Et de rappeler dans ce sillage que le Royaume a mis en place de nombreux programmes et stratégies en vue de promouvoir l'égalité et d'œuvrer pour en faire une condition du développement économique souhaité, dans tous les domaines et ce, à travers divers

mécanismes et approches.

En outre, eu égard à l'importance de l'autonomisation économique des femmes, le programme gouvernemental 2021-2026 a octroyé une place importante à la question de la femme, notamment en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans différents domaines, dans le but de réduire les disparités socio-spatiales, d'atteindre l'égalité et de faire passer le taux d'activité des femmes de 20% à 30% d'ici 2026, a ajouté Mme Hayar.

Par ailleurs, la ministre a souligné que la maîtrise par les femmes des technologies de l'information et l'accès à internet sont devenus, désormais, une nécessité.

Pour sa part, le directeur général de BAM, Abderrahim Bouazza, a relevé que la digitalisation de l'économie présente des opportunités qu'il faut saisir pour accélérer l'insertion économique des femmes, notant que les compétences et les outils numériques seraient de plus en plus nécessaires pour accéder à certains services, tels que ceux liés à la santé, l'éducation et aux activités financières et commerciales.

De même, selon les données publiées par l'Agence nationale de réglementation des télécommunications en 2021, le niveau de l'usage des smartphones, d'internet et des réseaux sociaux est très élevé aussi bien pour les femmes que pour les hommes et présente

des écarts minimes entre les deux sexes, a-t-il dit.

M. Bouazza a, en outre, affirmé que l'un des piliers de l'autonomisation des femmes est l'inclusion financière, laquelle fait partie du mandat de BAM suite à la réforme en 2019 de la loi régissant les activités de la Banque centrale, relevant que "si les mesures prises au plan digital sont importantes pour dépasser les contraintes d'inclusion financière des femmes, elles resteraient cependant insuffisantes si elles ne sont pas accompagnées par des actions d'éducation financière.

Cette conférence s'inscrit dans le droit fil de l'action des institutions organisatrices visant à promouvoir l'insertion et l'autonomisation économique des femmes. Lors du premier panel, les discussions ont mis en lumière tous les efforts déployés pour le renforcement du rôle économique des femmes et les initiatives portées par les secteurs public et privé, à travers un partage d'expériences et de témoignages de femmes œuvrant essentiellement en faveur de l'inclusion économique et financière.

Le deuxième panel de la conférence a, quant à lui, mis l'accent sur la digitalisation des entreprises dirigées par des femmes, en particulier les petites et moyennes entreprises qui, pour rester compétitives, n'ont d'autre choix que d'opérer une transition numérique rapide.



Les technologies
et la numérisation
peuvent changer
la donne en termes
d'accélération de
l'égalité des genres

Involys: Un résultat net négatif en 2022

Involys a affiché un résultat net de -0,1 million de dirhams (MDH) en 2022, contre 0,005 MDH une année auparavant.

La baisse du résultat net s'explique par l'effet conjugué de la provision de certaines anciennes créances pour un montant de 1,5 MDH ainsi que par une charge exceptionnelle de 3,9 MDH, liée au règlement définitif et irrévocable d'un contrôle fiscal, indique l'entreprise dans un communiqué sur ses résultats annuels.

En outre, les comptes de 2022 dégagent un résultat d'exploitation de 4,5 MDH contre 2,9 millions en 2021.

Pour sa part, le chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2022 s'est établi à 40,1 MDH en augmentation de 10% par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'explique par une dynamique annuelle positive, soutenue par l'ac-

célération des projets d'intégration et la signature de nouveaux contrats, note la même source.

Et d'ajouter que le total produits a baissé de 1% par rapport à l'exercice 2021 pour s'établir à 51,6 MDH.

Les charges d'exploitation sont, de leur côté, en diminution de 7% par rapport à l'exercice précédent, avec un montant de 45,1 MDH, poursuit Involys, expliquant cette baisse essentiellement par la diminution des dotations d'exploitation avec 12,2 MDH en 2022 contre 15,5 millions pour l'exercice précédent.

L'investissement en R&D a baissé de 33% par rapport à l'exercice précédent avec 10,2 MDH. Cela traduit, selon l'entreprise, l'achèvement en cours des chantiers de refonte des solutions historiques.

Résultat de l'adjudication du 14 mars : Souscription de bons de Trésor pour 2,125 MMDH

Un montant de 2,125 milliards de dirhams (MMDH) a été desservi sur un total de plus de 4,012 MMDH lors de l'opération d'adjudication de ce mardi, indique la Direction du Trésor et des finances extérieures (DTFE).

Il s'agit de bons du Trésor (BDT) de maturité de 15 ans, portant sur 1,575 MMDH au taux de 4,971% et de maturité de 30 ans pour un montant de 550 millions de dirhams au taux de 5,592%, fait savoir la DTFE dans un communiqué.

La date de règlement des bons souscrits interviendra le 20 mars, selon la même source.

Compétitivité des entreprises et dynamique des territoires en débat à Dakhla

La compétitivité des entreprises et la dynamique des territoires ont été au centre du 4ème congrès annuel de l'Association marocaine de gestion (AMG), tenu mardi à Dakhla, en présence d'un parterre d'enseignants-chercheurs nationaux et internationaux.

Initié par l'AMG et l'Ecole nationale de gestion et de commerce (ENCG) de Dakhla, en partenariat avec le Conseil de la région de Dakhla-Oued Eddahab, ce congrès international de deux jours représente une occasion idoine aux chercheurs, académiciens et managers publics et privés pour échanger les expériences, débattre autour de méthodes de management des ressources humaines et économiques et établir des partenariats d'échange entre les universités en termes de recherche, de formation, d'innovation et de développement des stratégies de gouvernance.

Dans une allocution lue en son nom, le président du Conseil de la région de Dakhla-Oued Eddahab, El Khattat Yanja, a fait savoir que ce congrès international se veut une occasion pour s'ap-

roprier les meilleures pratiques et expériences en termes de compétitivité économique et d'attractivité des investissements dans la région.

M. Yanja a également fait savoir que ce conclave offre l'occasion aux participants de débattre de l'importance du développement des capacités compétitives des entreprises et des moyens de les accompagner, notamment par les acteurs territoriaux.

Ce congrès, a-t-il poursuivi, permettra aux panélistes d'approfondir leur compréhension des facteurs impactant la compétitivité des entreprises et de développer des stratégies appropriées pour renforcer cette compétitivité, faisant remarquer qu'il constituera également une plateforme pour mettre en exergue les projets d'investissement dans la région de Dakhla-Oued Eddahab et établir de nouveaux partenariats d'investissement.

Pour sa part, le président de l'AMG, Mohamed Saber Hassainate, a indiqué que ce congrès se tient dans un contexte international et régional en pleine mutation,

notamment après la pandémie de Covid-19, caractérisée par l'accroissement des rivalités d'intérêts économiques, impliquant des risques de récession et de stagflation procréant des prémices d'un nouvel ordre mondial et continental.

Les enseignements principaux de ces perturbations bouleversantes vont dans le sens que la recherche scientifique est le déterminant fondamental de la survie des nations et l'incontournable tremplin pour le développement économique et social, a expliqué M.Hassainate.

"La philosophie et la thématique de cette édition sont en harmonie avec les exigences de la nouvelle vision et des réformes entreprises par le Conseil supérieur de l'enseignement et le ministère de tutelle", a-t-il noté, ajoutant que lesdites réformes sont inspirées des choix délibérés du Royaume, basés sur la valorisation du capital humain et la promotion de la dynamique des territoires locaux et régionaux dans le cadre d'un développement durable, équitable et générateur de richesses et d'emplois.

De son côté, le directeur de l'ENCG Dakhla, Aziz Sair, a relevé que le choix de la ville de Dakhla pour abriter ce congrès est de nature à mettre en exergue les réalisations du Royaume dans les provinces du Sud du Maroc, à la lumière du nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud.

De même, M. Sair a noté que la particularité de cette quatrième édition est de mettre en interaction le chercheur-académicien et l'acteur économique, en vue d'élaborer des recommandations à fort impact dans le domaine de la gestion entrepreneuriale et territoriale.

En marge de ce congrès, 12 conventions ont été signées entre les universités et établissements d'enseignement supérieur marocains et étrangers dont le Congo, le Portugal, le Cameroun et la Grande-Bretagne.

Par ailleurs, l'AMG a conclu une série de conventions avec plusieurs établissements universitaires nationaux, à savoir les ENCG de Tanger, d'Agadir, de Dakhla et de Fès, l'Université Ibn

Zohr d'Agadir, l'Université Hassan II de Casablanca et l'Université Mohammed V de Rabat, avec pour objectif de promouvoir la recherche scientifique en matière de gestion et d'échanger les expertises entre les parties signataires.

Ce congrès qui a été marqué par la présence notamment du wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la province d'Oued Eddahab, Lamine Benomar, est organisé en partenariat avec les Facultés des sciences juridiques, économiques et sociales (FSJES) de Rabat Agdal et d'Aïn Chock à Casablanca et l'Ecole supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE).

Plusieurs thématiques ont été abordées lors de ce conclave, portant notamment sur "La résilience et relance du tourisme: Quelles stratégies d'adaptation?", "Le capital humain et compétitivité", "L'innovation technologique et compétitivité des organisations", "GRH et transformation digitale" et "L'entrepreneuriat et l'internationalisation des entreprises".

L'ONMT positionne le Maroc sur le segment du tourisme d'affaires

Un workshop dédié au MICE (Meeting, Incentive, Conference, Events) a été organisé, lundi à Paris, par la délégation de l'Office national marocain du tourisme (ONMT) dans l'objectif d'affirmer le positionnement du Maroc sur ce segment et générer des leads.

"L'Office national marocain du tourisme est sur tous les fronts. La délégation France de l'ONMT a organisé, lundi 13 mars, un workshop dédié au MICE. Cet événement avait pour objectif d'affirmer le positionnement du Maroc sur ce seg-

ment et générer des leads", indique un communiqué de l'Office.

Pour l'occasion, rapporte la MAP, l'Orangerie d'Auteuil du Stade Roland Garros à Paris a été habillée aux couleurs de la campagne internationale "Terre de lumière", poursuit la même source, ajoutant qu'une trentaine de professionnels marocains, compagnies aériennes, hôteliers et réceptifs, qui se sont déplacés spécialement pour l'évènement à l'invitation de l'ONMT ont ainsi rencontré les 150 acteurs du MICE français présents pour

l'évènement.

Parmi les participants marocains, les compagnies aériennes Royal Air Maroc et Air Arabia Maroc, de grands groupes comme KTI Voyages, Atlas Voyages, Atlas Hospitality, Kenzi Hotel Group, des hôtels comme le Fairmont La Marina Rabat-Salé, le Hilton Taghazout, le Es-saidi Marrakech ou encore Le palmeraie Rotana resort, sans oublier les receptifs spécialistes du MICE comme Active Travel, Terratour, MTM Travel & Event, We Mice you...

Et de rappeler que le MICE est un segment touristique à forte valeur ajoutée dans l'industrie du voyage et concerne l'ensemble des activités et services liés aux événements professionnels.

Il s'agit d'un segment important pour la destination Maroc qui se positionne de plus en plus comme destination attractive pour l'organisation d'évènements d'envergure internationale, souligne le communiqué, notant que l'ONMT est donc en première ligne pour mettre en avant les attraits du Maroc sur ce segment.

Art & culture

Le renforcement du cadre législatif des droits d'auteur, une nécessité pour l'industrie cinématographique africaine

Des responsables d'institutions pour les droits d'auteur, des universitaires et des cinéastes africains ont souligné, mardi à Rabat, la nécessité de renforcer le cadre législatif des droits d'auteur, pour une industrie cinématographique africaine plus compétitive.

Il s'agit notamment de mettre en place des textes de loi en matière de droits d'auteur et de droits voisins qui permettent aux structures et sociétés de gestion d'intervenir pour collecter ces droits, ont indiqué ces experts réunis au cinéma Renaissance à l'occasion d'une table ronde sur "Droits d'auteur et droits voisins: Modalités de fonctionnement et situations post-crise sanitaire", dans le cadre de la première édition de ROOTS Rabat "Les Journées du cinéma panafricain".

"Le cinéma en Afrique est une industrie florissante qui génère une valeur économique importante. Il est donc indispensable aujourd'hui de mettre en place des cadres juridiques et institutionnels qui permettent de rémunérer les créateurs des œuvres cinématographiques africaines", a indiqué Samuel Sangwa, directeur régional Afrique de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC).

"En Afrique, il existe 37 sociétés de droits d'auteur y compris le Bureau marocain du droit d'auteur (BMDA). Pourtant, il manque encore des mécanismes qui permettent aux créateurs africains de vivre de leurs œuvres et de s'autonomiser financièrement", a-t-il relevé, ajoutant qu'il serait intéressant d'adopter des lois qui stipulent une "rémunération équitable, et ce dans tous les pays du continent".



De son côté, le directeur général de la Société sénégalaise du droit d'auteur et des droits voisins (SODAV), Aly Bathily, a indiqué que "si certains droits peuvent être gérés individuellement, il arrive que la gestion collective soit la seule alternative permettant de rémunérer les titulaires de droits, que ce soit au travers d'une rémunération équitable ou d'une rémunération pour copie privée".

M. Bathily a également souligné "la nécessité d'une harmonisation des législations dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), pour un marché africain sécurisé et attractif", affirmant que "l'avenir de ce secteur, aussi complexe que transversal, se joue à travers l'instrument juridique dans le continent".

Pour sa part, la directrice par intérim du BMDA, Dalal Mhamdi Alaoui, qui a exposé dans son intervention l'expérience marocaine en matière de protection des droits d'auteur, a expliqué que

"la collecte de ces droits dans le secteur de l'audiovisuel se fait par le BMDA avec les exploitants du cinéma et de l'audiovisuel", ajoutant que "durant la période de la crise sanitaire liée au Covid-19, le BMDA a procédé à des répartitions régulières pour que les auteurs des œuvres audiovisuelles puissent percevoir des rémunérations sur leurs travaux".

"Au niveau du BMDA, nous menons des actions régulières afin d'inciter les exploitants dans le secteur audiovisuel à verser les droits d'auteur", a-t-elle ajouté, expliquant que "cela permet de maintenir la créativité des artistes inter-prètes, des scénaristes, des réalisateurs et des acteurs et leur permet également de vivre de leurs créations".

Les participants à cette table ronde ont également recommandé de sensibiliser les acteurs de ce secteur et de leur expliquer leurs droits à travers des contenus digitaux innovants qui permettent d'atteindre un large public.

Organisée à l'initiative de la Fondation Hiba avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, dans le cadre de "Rabat capitale africaine de la culture en 2022", la première édition de ROOTS Rabat est un événement de promotion du savoir-faire du continent africain favorisant la création de synergies et la coopération Sud-Sud qui participent à la pérennisation de l'industrie cinématographique africaine.

L'événement, qui se déroule au cinéma Renaissance- café La Scène ainsi que dans d'autres lieux de la capitale, propose un programme scientifique composé de tables rondes thématiques, de master classes techniques et d'ateliers de travail, outre un programme artistique qui comprend une série de projections de long-métrages et de court-métrages africains ouvertes au public.

Pour Keanu Reeves, un bon film d'action, c'est presque un ballet



Avant la sortie mondiale du quatrième film de la série "John Wick", l'acteur Keanu Reeves revient pour l'AFP sur son amour pour le cinéma d'action, qu'il voit presque "comme un ballet classique", et pour Paris, où a été tourné ce nouvel opus. "J'aime les bons films d'action", explique le star qui porte sur ses épaules le succès de cette saga, dont les scénarios comptent plus de macchabées que de lignes de dialogue. A 58 ans, Keanu Reeves, cheveux longs et silhouette longiligne, costume noir impeccable, considère que John Wick est l'un des deux rôles les plus marquants de sa carrière. Avec Neo, "l'élu" de la saga "Matrix", dont le premier opus a marqué la science-fiction au tournant du XXIème siècle.

L'acteur avait alors 35 ans et s'était fait remarquer plus jeune dans "My Own Private Idaho" avec son complice River Phoenix, mort peu après, ou dans le film d'action "Speed". "Dans ma jeunesse, le rôle dans +Matrix+ a été une formidable expérience, de celles qui changent une vie. John Wick l'est aussi à un âge plus avancé, dans ma cinquantaine", résume Keanu Reeves, qui a tourné ce quatrième opus avec Chad Stahelski, son cascadeur et ancienne doublure, devenu réalisateur.

Après des années de triomphe de Marvel et des films de super-héros, Keanu Reeves veut encore croire aux films d'action "à l'ancienne" et sur grand écran.

John Wick, qui raconte l'histoire d'un tueur veuf sorti de sa retraite pour venger la mort de son chien, est empreint "d'une influence plus noire. Nous utilisons des technologies numériques mais je crois que nous préférons les choses en chair et en os, la célébration viscérale du mouvement des

corps et de la violence, presque comme un ballet", déclare-t-il. "Ce que l'on fait n'est pas facile. J'ai besoin de m'entraîner des mois avant le tournage.

Il faut des équipes entières pour les cascades et un réalisateur qui ait la vision nécessaire pour créer l'image, le design, la musique, les costumes...", raconte cet amateur de cinéma hongkongais et d'arts martiaux (il a réalisé "Man of Tai Chi" il y a dix ans). Pour ce quatrième opus, Keanu Reeves est revenu tourner à Paris, une ville dont il avait déjà fréquenté les plateaux, il y a 35 ans, pour "Les Liaisons Dangereuses" de Stephen Frears. De la Ville-Lumière, l'homme au costume sombre parcourt sans économiser les cartouches des paysages de carte postale, du Trocadéro au Rond-Point de l'Étoile, pour une longue scène de bagarre à contre-sens de la circulation rappelant furieusement la performance de Tom Cruise dans "Mission : Impossible 6".

Sans compter une scène sur un quai de métro. "Revenir jouer à Paris, ça a toujours été un rêve pour moi. Etre de retour, c'est incroyable", explique Keanu Reeves. "Pouvoir aller, pour +John Wick: Chapitre 4+, filmer devant le Sacré-Coeur, sur les marches de Montmartre, dans les canaux sous la ville, dans les rues, tourner de nuit, tout ça c'était très spécial".

Défenestration, combat au nunchaku, chutes dans d'innombrables escaliers... Keanu Reeves, connu pour jouer lui-même une grande partie des scènes d'action, imagine-t-il atteindre prochainement l'âge où il ne pourra plus tourner ce genre de films ?

"Je m'en approche!", plaisante-t-il avant d'ajouter: "est-ce qu'on atteint une limite? Je n'en sais rien".

La justice de Los Angeles abandonne les chefs d'accusation restants contre Harvey Weinstein

Une juge de Los Angeles a abandonné mardi les chefs d'accusation restants contre l'ex-producteur déchu d'Hollywood Harvey Weinstein, après sa condamnation à 16 ans de prison en février.

L'ancien "roi" du cinéma, producteur de grands succès primés comme "Pulp Fiction", a écopé de cette peine pour un viol et deux agressions sexuelles sur une mannequin russe, Evgeniya Chernyshova, dans un hôtel de Beverly Hills en 2013.

De quoi maintenir le septuagénaire, dont la chute en 2017 a libéré la parole de nombreuses femmes et engendré le mouvement #MeToo, derrière les barreaux pour le reste de ses jours. Il purge déjà depuis 2020 une peine de 23 ans d'emprisonnement après sa condamna-

tion pour des faits similaires à New York.

Les jurés de Los Angeles n'avaient en revanche pas atteint l'unanimité nécessaire pour prononcer un verdict concernant les accusations de deux autres femmes, dont Siebel Newsom, la femme du gouverneur de Californie Gavin Newsom.

La justice devait donc se prononcer sur la tenue d'un éventuel nouveau procès concernant ces chefs d'accusation spécifiques. Le parquet de Los Angeles avait annoncé son souhait de les abandonner, ce qui a été entériné par une juge mardi.

Les avocats de M. Weinstein ont annoncé leur intention de faire appel de sa condamnation à Los Angeles. L'ex-producteur conteste également celle

prononcée à New York.

Le procès de Los Angeles, tenu d'octobre à décembre, a vu quatre femmes témoigner de manière anonyme contre lui, l'accusant de les avoir contraintes à des relations sexuelles. Deux d'entre elles, Siebel Newsom et Evgeniya Chernyshova, ont ensuite révélé leur identité à la presse.

L'accusation avait dépeint Harvey Weinstein comme un ogre tout-puissant, un "prédateur" dont la mainmise sur Hollywood – les films qu'il a produits ont reçu plus de 330 nominations aux Oscars et 81 statuettes -- a longtemps empêché ses victimes de parler, par peur de répercussions sur leur carrière.

Ses avocats se sont, eux, employés à jeter le doute sur la parole de plaignantes, en soulignant notamment l'absence d'éléments médico-légaux pour étayer leurs récits.

Le procès a débouché sur un verdict partagé.

Les jurés ont condamné M. Weinstein pour les faits portant sur Evgeniya Chernyshova, n'ont pas prononcé de verdict concernant les accusations de Siebel Newsom et d'une autre femme, et ont acquitté M. Weinstein concernant celles portées par la dernière plaignante.

Depuis 2017, près de 90 femmes dont Angelina Jolie, Gwyneth Paltrow et Rosanna Arquette ont accusé Harvey Weinstein de harcèlement, d'agressions sexuelles ou de viols.

Mais le délai de prescription a été dépassé dans nombre de ces affaires, qui remontent pour certaines jusqu'à 1977.

Bouillon de culture



Azzeddine Bonit

L'Autorité du théâtre arabe a annoncé la formation de son Conseil d'administration élargi, composé de dix-neuf membres, dont le Marocain Azzeddine Bonit.

Le Secrétaire général de l'Autorité, Ismail Abdullah, a déclaré que le Conseil élargi avait été formé, sur décision du Cheikh Sultan bin Muhammad Al Qasimi, membre du Conseil suprême fédéral, souverain de Sharjah, président suprême de l'Autorité du théâtre arabe, de personnalités qui ont diverses connaissances et expériences théâtrales arabes, et qui jouent un rôle influent sur la scène du théâtre arabe, pour que ce Conseil soit l'organe consultatif pour le travail du Secrétariat général de l'Autorité du théâtre arabe.

M. Abdullah a ajouté que le mandat des membres du Conseil sera dans la limite de deux ans, à partir de mai 2023 jusqu'à fin avril 2025. Le Conseil se réunit deux fois par an à l'invitation du Secrétaire général de l'Autorité du théâtre arabe.

La première réunion de ce Conseil se tiendra en mai prochain à Sharjah, "où l'action de l'Autorité connaîtra une nouvelle vitalité au service du théâtre arabe en général, et dans de nombreuses spécialités".



L'audience des Oscars en hausse pour la deuxième année consécutive

L'audience des Oscars a augmenté pour la deuxième année consécutive, avec 18,7 millions de téléspectateurs qui ont suivi en direct la cérémonie, a indiqué lundi la chaîne de télévision ABC.

Il s'agit d'une progression de 12% par rapport à la cérémonie de l'an dernier, lors de laquelle Will Smith avait défrayé la chronique en giflant l'humoriste Chris Rock sur scène.

En 2021, l'audience s'était effondrée de plus de moitié lors d'une cérémonie minimaliste marquée par les restrictions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19, pour atteindre un plus bas historique avec seulement 9,85 millions de téléspectateurs.

Cette année, le retour de l'humoriste Jimmy Kimmel, comme maître de cérémonie, et la présence d'un film novateur comme "Everything Everywhere All At Once" aux côtés de véritables blockbuster

comme "Top Gun: Maverick" et "Avatar: la voie de l'eau", laissent espérer un regain d'intérêt pour les Oscars.

Cette tendance haussière est une bonne nouvelle pour les organisateurs.

Car depuis des années, les cérémonies de remise de prix ont du mal à générer autant d'attention qu'auparavant, face à la concurrence des plateformes de streaming et des réseaux sociaux.

L'audience de dimanche reste toutefois la troisième plus basse de l'histoire de la cérémonie.

La cérémonie a viré au triomphe pour "Everything Everywhere All At Once", récompensé par sept Oscars, dont ceux du meilleur film et de la meilleure actrice pour sa star Michelle Yeoh.

Les chiffres publiés par ABC lundi sont préliminaires. Les audiences définitives doivent être publiées mardi.





Erdogan, vingt ans à la tête des Turcs

En deux décennies au pouvoir, Recep Tayyip Erdoğan, qui a récemment lancé la campagne officielle en vue de sa réélection, a transformé la Turquie comme nul autre depuis Mustafa Kemal Atatürk, le fondateur de la République.

Mais l'élection présidentielle de mai qui se joue cette fois trois mois après le séisme dévastateur du 6 février pourrait sonner son crépuscule.

Ni un séjour en prison, ni des manifestations monstres, ni même une sanglante tentative de putsch en 2016 n'ont jusqu'ici stoppé la marche du "Reis", surnom dont l'affublent ses plus fervents partisans.

A 69 ans, M. Erdoğan, qui dirige son pays d'une poigne de plus en plus ferme, affrontera le 14 mai son scrutin le plus périlleux avec une opposition unie derrière un seul candidat, Kemal Kılıçdaroglu, patron du parti social-démocrate CHP fondé par Mustafa Kemal Atatürk.

Très vite après le séisme du 6 février, qui a fait plus de 46.000 morts en Turquie, le chef de l'Etat a promis de reconstruire "d'ici un an" des centaines de milliers de logements, tout en demandant "pardon" pour les retards dans l'organisation des secours.

Fragilisé par sa politique économique hétérodoxe, qui a précipité ces dernières années une partie de sa base électorale dans la pauvreté, il reste

néanmoins pour ses soutiens l'homme du "miracle économique" ayant fait entrer la Turquie dans le club des 20 pays les plus riches.

Ce musulman dévot, chantre des valeurs familiales, demeure aussi le champion de la majorité conservatrice, longtemps dédaignée par une élite urbaine et laïque.

M. Erdoğan a profondément transformé la Turquie à travers des mégaprojets d'infrastructures et une politique étrangère affirmée en direction de l'Orient et de l'Asie centrale, quitte à fâcher les traditionnels alliés occidentaux d'Ankara qu'il avait su séduire à son arrivée au pouvoir.

Mais l'effondrement meurtrier pour leurs occupants de plus de 270.000 bâtiments lors du séisme a aussi montré les graves lacunes dans le contrôle des normes et lois encadrant l'immobilier.

En disgrâce auprès de l'Occident, la guerre en Ukraine lui a toutefois permis de se replacer au centre du jeu diplomatique, grâce à ses efforts de médiation entre Kiev et Moscou – tout en bloquant en parallèle depuis près d'un an l'entrée de la Suède dans l'Otan.

Ses détracteurs l'accusent de dérive autocratique, en particulier depuis les purges massives conduites après la tentative de putsch de juillet 2016 et la révision constitutionnelle de 2017, qui a

élargi considérablement ses pouvoirs.

Souvent dépeint en sultan indétrônable, ce nostalgique de l'Empire ottoman, qui s'est fait bâtir un palais de plus de 1.000 pièces sur une colline boisée protégée d'Ankara, continue de se poser en homme du peuple face aux "élites".

C'est fort de cette posture qu'il a remporté toutes les élections depuis l'arrivée au pouvoir de son parti, l'AKP, en 2002.

Jusqu'à ce que l'opposition le prive en 2015 de sa majorité parlementaire et, surtout, qu'elle ne ravisse en 2019 les municipalités d'Istanbul et d'Ankara, lui infligeant un revers cinglant.

Malgré une démarche parfois ralentie, cet animal politique à la haute stature, capable d'enchaîner huit meetings en une journée, continue de déployer jour après jour ses qualités de tribun, puisant dans les poèmes nationalistes et le Coran pour galvaniser les foules.

Né dans le quartier populaire de Kasimpasa, à Istanbul, M. Erdoğan a envisagé une carrière dans le football avant de se lancer en politique.

La mairie d'Istanbul conquise en 1994 l'a propulsé sur le devant de la scène. Et un court séjour en prison quatre ans plus tard, pour avoir récité un poème religieux, n'a fait que renforcer son aura.

L'AKP, le parti de la justice et du développement qu'il a cofondé, rem-

porte les élections en 2002 et, l'année suivante, il devient Premier ministre, fonction qu'il occupera jusqu'en 2014, lorsqu'il devient le premier président turc élu au suffrage universel direct.

Marié et père de quatre enfants, M. Erdoğan est vu par ses électeurs comme le seul capable de tenir tête à l'Occident et de traverser sans tanguer les crises régionales et internationales.

Mais depuis la vague de manifestations antigouvernementales du printemps 2013, brutalement réprimées, il est aussi la personnalité politique la plus critiquée de Turquie.

Trois ans plus tard, dans la nuit du 15 au 16 juillet 2016, il affronte sa pire épreuve: une tentative de coup d'Etat.

L'image du président turc appelant cette nuit-là depuis sa villégiature "son peuple" à la rescousse à travers l'écran d'un smartphone, visage livide, a marqué les esprits. Autant que son arrivée triomphale à l'ancien aéroport Atatürk d'Istanbul au petit matin, signalant la défaite des putschistes.

Accusant son ancien allié, le prédicateur Fethullah Gülen installé aux Etats-Unis, d'être derrière le coup de force, ce qu'il nie, Erdoğan a répondu par des purges impitoyables parmi les "gülenistes" et des opposants.

Sept ans plus tard, celui qui incarne la Turquie aux yeux du monde affirme qu'il briguera en mai son dernier mandat.

Le dilemme de l'antipopulisme

HORIZONS

Après un an de négociations entrecoupées, six partis de l'opposition en Turquie sont enfin parvenus à se rassembler derrière un candidat à l'élection présidentielle de ce mois de mai, dans l'espoir de mettre un terme au pouvoir de plus en plus autocratique et répressif de Recep Tayyip Erdogan, qui règne depuis vingt ans. Ce mois-ci, cette coalition surnommée la Table des Six a convenu de soutenir Kemal Kılıçdaroglu, chef du Parti républicain du peuple (CHP), une formation politique sociale, démocrate et laïque, après avoir écarté plusieurs concurrents plus jeunes et plus charismatiques, tels que le maire CHP d'Istanbul, qui est parvenu à reprendre la ville au Parti de la justice et du développement d'Erdogan, en 2019.

Lorsqu'un régime autoritaire populiste fausse le jeu démocratique, le bon sens impose que les partis d'opposition unissent leurs forces pour avoir une chance de remporter les élections. Nécessaire, cette unité n'est cependant pas suffisante pour réussir, le plus difficile intervenant en effet après la décision d'union.

Les partis d'opposition qui se rassemblent pour évincer un dirigeant ou un parti doivent placer cet impératif au-dessus de leurs autres engagements programmatiques, en particulier lorsqu'il s'agit de l'emporter contre une forte personnalité populiste. Les leaders populistes démontrent en effet une capacité désormais bien connue à mettre à mal la démocratie, et tout porte à croire qu'ils causeront encore plus de dégâts en cas de réélection.

Le Premier ministre Viktor Orbán, par exemple, a exploité une période de démolition de l'opposition et de la société civile, au lendemain d'élections inéquitables, pour faire passer en force certaines mesures politiques controversées, et pour engager des provocations autour de conflits culturels.

Le très contesté mémorial de Budapest, qui revient à absoudre la Hongrie de toute complicité dans la Shoah, a ainsi été érigé en mémoire de l'occupation allemande peu après l'élection de 2014.

Aussi justifié que soit l'impératif de maîtrise des dégâts, cet exercice centre toutes les mesures politiques sur le leader à évincer. Or, c'est précisément ce que souhaitent les dirigeants populistes. Ils excellent dans l'utilisation de la polarisation et de la personnalisation à leur propre avantage : « S'ils sont tous contre moi, c'est parce que je suis le seul leader à représenter véritablement le peuple ».

D'importants travaux récemment publiés par des politologues révèlent que ceux qui votent pour un leader autoritaire populiste ne sont pas tous ignorants ni indifférents au fait que celui-ci met à mal la démocratie (sans parler de la corruption, autre signe caractéristique des gouvernements populistes). Seulement voilà, lorsque ces électeurs sont confrontés à une logique du tous contre un, ainsi qu'à une coalition d'opposition dont les intentions ultimes sont incertaines, ils conser-



vent une tendance à opter pour ce qu'ils perçoivent comme le moindre mal.

Par ailleurs, les partis unis de l'opposition ont de leur côté tendance à convenir d'un candidat d'apparence très semblable à celle du leader à chasser du pouvoir, mais en plus démocrate. L'an dernier, l'alliance d'opposition en Hongrie a ainsi décidé de soutenir un maire de province catholique, dans son effort d'éviction du populiste sortant d'extrême droite. De même, les coalitions successives en Israël ont souvent tenté de l'emporter contre le Premier ministre Benjamin Netanyahu en soutenant des personnalités fortes de centre-droit, telles que le général à la retraite Benny Gantz. L'hypothèse courante semble résider en ce que le rétablissement de la démocratie serait mieux conduit par des hommes d'un certain âge. Cela a fonctionné pour les Démocrates aux États-Unis en 2020, comme cela avait été le cas en Europe occidentale après la Seconde Guerre mondiale, lorsque des figures paternelles telles que Konrad Adenauer et Charles de Gaulle avaient respectivement dominé la vie politique en Allemagne et en France.

Or, cette stratégie échoue bien souvent, soit parce qu'elle fait apparaître l'opposition comme uniquement réactive, soit (de façon moins évidente) parce qu'elle envoie un signal de défaite selon lequel les paramètres politiques mis en place par les populistes au pouvoir seraient devenus la nouvelle norme. En Turquie, la Table des Six cède jusqu'à présent à la pression nationaliste, et s'abstient de se rapprocher du

Parti démocratique des peuples (HDP), pro-kurdes. De même, l'actuelle opposition au gouvernement israélien d'extrême droite de Netanyahu refuse d'intégrer des représentants arabes dans ses rangs. Le nationalisme fort – comme le peu d'attention aux droits des minorités – semble être devenu une évidence politique.

Une fois les antipopulistes unis contre un opposant commun, la tâche consistant à modifier les paramètres de la politique se révèle beaucoup plus difficile. Car il ne s'agit alors plus seulement de mobiliser une aversion contre le leader à évincer, mais également de discuter d'un plus large ensemble de problématiques, ainsi que de se pencher sur les questions de programme politique et de principes de base. Si l'hétérogénéité politique peut être mise de côté aux fins de la victoire contre un dirigeant populiste sortant, chacun sait qu'elle fait son retour avec force une fois cette tâche accomplie, et c'est cette conscience commune qui conduit les électeurs à douter quant à la manière dont une telle coalition exercerait concrètement le pouvoir.

A son crédit, la Table des Six défend plusieurs réformes structurelles qui contribueraient très significativement à rétablir l'Etat de droit, ainsi qu'à démanteler ce système hyper-présidentiel qui confère à Erdogan des pouvoirs quasi-illimités. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel et le Conseil supérieur de l'éducation en Turquie – le type d'institutions dans la capture desquelles les populistes se spécialisent (au nom du «peuple», bien en-

tendu) – redeviendraient ainsi indépendants. En s'engageant pour des institutions impersonnelles plutôt que sultanisées, l'opposition promet également la fin des stratégies économiques hyperinflationnistes («orthodoxes») d'Erdogan, ainsi que de sa politique étrange imprévisible.

La promesse de l'«institutionnalisme» n'en demeure pas moins abstraite, et risque d'être facilement mise à mal par l'apparition de conflits visibles autour des mesures politiques et (surtout) entre les individus, au sein d'une alliance d'opposition hétérogène. Pour l'emporter, les responsables de l'opposition vont devoir démontrer une qualité politique insuffisamment soulignée : la capacité à façonner la période électorale, plutôt qu'à se contenter de réagir face à l'autre camp. Ils ne devront pas se contenter d'espérer que la corruption reverse le parti au pouvoir. Il leur faudra insister sur ce qui a dysfonctionné, et mettre en avant de puissants symboles – pas seulement des feuilles de route péniblement négociées – permettant d'entrevoir à quoi pourrait ressembler un avenir différent. Pour l'opposition turque, le récent tremblement de terre – de même que les échecs du gouvernement avant et après la catastrophe – constituera un point de référence évident à l'approche de l'élection. Symboliser un avenir différent constituera en revanche un défi plus difficile.

Par Jan-Werner Mueller
Professeur de politique
à l'Université de Princeton

Royaume du Maroc

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 Algiers Morocco (Saf)
 Direction Provinciale de Saf

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DU PRIX
 N°04/SE/2023**

Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale (service des affaires administratives et financières), site à : Rue Damas Ville Nouvelle- Saf à l'ouverture des plis relatif a appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

AO N°	Objet	Estimation des coûts des prestations en DDT TTC	Cautiement provisoire	Heure d'ouverture des plis
04/SE/2023	Achat de matériels et fournitures d'enseignement pour les établissements Primaires, collégiels et qualifiants relevant de la Direction Provinciale de Saf en un seul lot.	(489 789,46 DIRHAMS TTC) QUATRE CENT QUATRE VINGT NEUF MILLE SEPT CENT NEUF DIRHAMS ET 46 CENTS TTC)	7 000,00 DDT (sept mille Ddt)	13/04/2023 10:30 H

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale (service des affaires administratives et financières), site à : Rue Damas Ville Nouvelle- Saf. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marshpublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Juin 2013.

Les concurrents peuvent :

- déposer contre récépissé leurs plis à l'unité des Achats, service des affaires administratives et financières, au sein de la direction provinciale de Saf.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposés par voie électronique selon Les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Juin 2014 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du Règlement de la consultation.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des affaires administratives et financières, site à : Rue Damas Ville Nouvelle- Saf avant le 16/04/2023 à 12h (heure limite pour le dépôt des échantillons).

N° 1710/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 7/2023

Le 13/04/2023 à 10h00 il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Bensilmane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de signalisation horizontale, verticale et dispositifs de sécurité du réseau routier relevant de la DPETL de Bensilmane (RN1-RK305, RK313, RR404, RR322 et RP 3336)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETL de BENSILMANE il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat et à partir de l'adresse électronique suivante www.marshpublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (650,00) Six cent cinquante dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (45 060,00) Quarante-cinq mille soixante dirhams TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETL de Bensilmane.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

—Les Laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

—Pour les laboratoires installés au Maroc

Le certificat de qualification et de classification conformément aux dispositions de du décret n°2-01-437 du 1°Rajeb 1422 (19 septembre 2001) instituant, pour la passation des marchés pour le compte de l'Etat, un système de qualification et de classification des laboratoires de bâtiments et travaux publics tel qu'il a été modifié , est :

Activité	Qualification	Catégorie
Contrôle de qualité (CQ)	CQ.16 et CQ 17	4

N° 1711/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'EL KELAA SRAHNA
 CERCLE EL KELAA AHL GHABA
 CAIDAT OUNASDAS OD YAAGOUS
 COMMUNE ZNADA

Cadre de programme prévisionnel 2023

Maître d'ouvrage : commune Znada
 Année budgétaire : 2023
 Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage : commune de znada envisage de lancer pour l'année budgétaire 2023est le suivant

Travaux

Objet des travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservé au à la petite et moyenne entreprise
Travaux de construction de la piste reliant douar hajrah et douar Mghinia.	Construction des pistes	DOUAR hajrah et MGHINIA	Appel d'offre ouvert	à partir de le troisième trimestre	Bureau monsieur le président	100%
Construction d'une clôture en grillage métallique de foot ball au douar MBIRKAT	TERRAIN DE SPORT	Douar MBIRKATE	Appel d'offre ouvert	à partir de le deuxième trimestre	Bureau monsieur le président	100%

N° 1712/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
 Direction Provinciale de Saf

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT
 SEANCE - PUBLIC**

Le 12/04/2023, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Saf Kaem Avenue Alaj Ben Abdelah, l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes offres de prix pour objet :

AO N°	Objet	Coût estimatif en DDT TTC	Heure
33/SPX/2023	Contrôle technique et suivi des travaux de construction de douar (2) salles de classe dans le cadre de remplacement des salles en préfabriquées par le fer, dans les établissements scolaires primaires relevant des communes de Bekkat et Naouira, Province de Saf Kaem, en lot unique.	30 000,00 DDT TTC Trente Mille Dirhams TTC	13/04/2023
34/SPX/2023	Contrôle technique et suivi des travaux de construction de vingt-cinq (25) salles de classe dans le cadre de remplacement des salles en préfabriquées par le fer, dans les établissements scolaires primaires relevant des communes de Bekkat, Naouira, Saf Kaem, Bouadma, Dar Assaj et Saf, Province de Saf Kaem, en lot unique.	40 000,00 DDT TTC Quarante Mille Dirhams TTC	13/04/2023
35/SPX/2023	Contrôle technique et suivi des travaux de construction de vingt-cinq (25) salles de classe dans le cadre de remplacement des salles en préfabriquées par le fer, dans les établissements scolaires primaires relevant des communes de Bekkat, Naouira, Zogata et Zira, Province de Saf Kaem, en lot unique.	40 000,00 DDT TTC Quarante Mille Dirhams TTC	13/04/2023
36/SPX/2023	Contrôle technique et suivi des travaux de construction de vingt-cinq (25) salles de classe dans le cadre de remplacement des salles en préfabriquées par le fer, dans les établissements scolaires primaires relevant des communes de Bekkat, Saf Mhammed, Saf Amara, Aia Dlat, et My Abdelkader, Province de Saf Kaem, en lot unique.	40 000,00 DDT TTC Quarante Mille Dirhams TTC	13/04/2023
37/SPX/2023	Contrôle technique et suivi des travaux de construction de vingt (20) salles de classe dans le cadre de remplacement des salles en préfabriquées par le fer, dans les établissements scolaires primaires relevant des communes de Tangahla, Saf El Melha, Lardbia, Khelkha, El Oudjoud, Province de Saf Kaem, en lot unique.	40 000,00 DDT TTC Quarante Mille Dirhams TTC	13/04/2023
38/SPX/2023	Contrôle technique Et Suivi Des Travaux De Construction Des Lignes Collégiales NAKKA EL HANDEA La Commune De Saf, Province De Saf Kaem En Lot Unique.	40 000,00 DDT TTC Quarante Mille Dirhams TTC	13/04/2023
39/SPX/2023	Contrôle technique et suivi des travaux d'entretien de Ligne Qualifiants Amalal Larai, commune Dar Assaj et Ligne Qualifiants Ben Zair commune Tangahla, Province de Saf Kaem, en lot unique.	40 000,00 DDT TTC Quarante Mille Dirhams TTC	12/04/2023
40/SPX/2023	Contrôle technique et suivi des travaux de construction de Vingt (20) salles de classe pour extension de Dta (20) établissements scolaires primaires relevant des communes de Naouira, Dar Assaj, Dar El gharbiel, Bekkat, Bekkat, Khelkha, Aouf et Melha, Aia Dlat et Bekkat, Province de Saf Kaem, en lot unique.	40 000,00 DDT TTC Quarante Mille Dirhams TTC	12/04/2023
41/SPX/2023	Contrôle technique et suivi des travaux de construction de Vingt (20) salles administratifs dans les établissements scolaires primaires relevant des communes de Saf Amara, Saf El Karam, My Abdelkader, Aia Dlat, Lardbia, Naouira, Saf Ouar El Bekk, Saf Mhammed, Tangahla, Zira, Bekkat, Ouhassan, Bouadma et Oudjoud, Province de Saf Kaem, en lot unique.	40 000,00 DDT TTC Quarante Mille Dirhams TTC	12/04/2023
42/SPX/2023	Contrôle technique et suivi des travaux de construction de Vingt Quatre (24) salles scolaires dans les établissements scolaires primaires relevant des communes de Saf Amara, My Abdelkader, Aia Dlat, Lardbia, Saf Ouar El Bekk, Saf Mhammed, Tangahla, Zira, Bekkat, Ouhassan, Bouadma et Oudjoud, Province de Saf Kaem en lot unique.	40 000,00 DDT TTC Quarante Mille Dirhams TTC	13/04/2023

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale de MENPS, Service des Affaires Administratives et Financières à Saf Kaem, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de Publics : www.marshpublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 28 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale de MENPS à Saf Kaem, Avenue Alaj Ben Abdelah.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marshpublics.gov.ma.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale de MENPS à Saf Kaem, Service des Affaires Administratives et Financières.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 14 et 11 du Règlement de la consultation.

N° 1713/PA

ESPACE SERVICES JURIDIQUES

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 23 Février 2023 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société SARL dont les caractéristiques sont les suivants: 1- Objet: Recouvrement et règlement de contentieux divers - Service de recouvrement de créances bancaires et commerciales -Entrepreneur d'établissement pour des courses quelconques. 2-Dénomination: «ESPACE SERVICES JURIDIQUES». 3- Siège: RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI - Casablanca. 4- Durée: 99 ans. Capital: 10.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 100 parts de 100,00 DHS répartie comme suite: - M. MAWSOUL ABDELKRIM: 5.000,00 DH et M. BANI ALI MOHAMED: 5.000,00 DH -Gérance: La société est Gérée Et Administrée par: M. MAWSOUL ABDELKRIM en qualité de gérant unique pour une durée illimitée, Année sociale: 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N°862459 en date du 13/03/2023, RC N°575789. Pour extrait et mention gérance

N° 1718/PA

Nim Agricole

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 24 Février 2023 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivants: Objet: Exploitation agricole - Exploitation

et mise en valeur de tous domaines agricoles ou forestières - L'importation et l'exportation, de tous produits, matières, marchandises ou matériels de quelque nature que ce soit, - Entrepreneur de travaux divers. -Dénomination: «Nim Agricole». Siège: RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI - Casablanca. Durée: 99 ans. Capital: 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suite: - Monsieur EL CATI ABDELILAH: 100.000,00 DH - Gérance: La société est gérée et administrée par: M. EL CATI ABDELILAH, gérant unique pour une durée illimitée, Année sociale: 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 00861779 en date du 08/03/2023, RC N°575157. Pour extrait et mention gérance

N° 1719/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE
DE MOHAMMEDIA
COMMUNE
AIN HARROUDA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE TECHNIQUE
BUREAU
DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRE DES PRIX
SEANCE PUBLIQUE
N°05 / 2023

Le: 11 AVRIL 2023 à 11 heures 30 au siège de la

commune, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président de la commune Ain Harrouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix séance publique pour:

« ENTRETIEN DES PLAGES A LA COMMUNE AIN HARROUDA»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la commune sis résidence Yasmine AIN HARROUDA. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de: (HUIT MILLE DIRHAMS) 8 000,00Dhs

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 275.064,00 dhs (Deux cent soixante-quinze mille soixante-quatre dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- soit, envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la commune sis à la Résidence Yasmine AIN HARROUDA.

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

verture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 06 du règlement de consultation. Une visite des lieux sera programmée le: 10 avril 2023 à 10 heures 30 mn du

matin (Lieu de rencontre bureau des marchés de la commune Ain Harrouda) N° 1720/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA

AVIS RECTIFICATIF

Le Directeur de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (ORMVAD) informe le public que l'avis d'appel d'offres n°05/2023/SMG du 06/03/2023 à 10h30 reporté au 27/03/2023 à 10h30 relatif aux prestations de gardiennage des bâtiments administratifs, techniques et leurs annexes de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala en deux lots est rectifié comme suit:

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:

- Lot n° 1 : Cinq Millions Deux Cent Vingt Quatre Mille Quatre Cent Soixante Quatre Dirhams Toutes Taxes Comprises (5.224.464,00 DH-TTC);
- Lot n° 2 : Trois Millions Trois Cent Onze Mille Deux Cent Quatre Vingt Dirhams Toutes Taxes Comprises (3.311.280,00DH-TTC)

Le reste de l'avis est inchangé.

N° 1714/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DE CASABLANCA-SETTAT
PREFECTURE MOHAMMADIA
COMMUNE AIN HARROUDA
SERVICE TECHNIQUE
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 06 / 2023
-Séance publique-

Le 11 Avril 2023 à 12h 30 mn, il sera procédé dans la salle des réunions de la commune de AIN HARROUDA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix Pour: ENTRETIEN DES ESPACES VERTS A LA COMMUNE AIN HARROUDA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Commune AIN HARROUDA sis Résidence Yasmine Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 50 000,00 DH (Cinquante mille Dirhams). L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 720 000,00 DH TTC (SEPT CENT VINGT MILLE DIRHAMS TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sis résidence Yasmine à la Commune de AIN HARROUDA.

Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation. Il est exigé aux concurrents installés au Maroc la production de copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification justifiant la qualification et la classification suivante:

Secteur	Qualification exigée	Classe
V: Aménagement d'espaces verts et jardins	VI	3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu au règlement de consultation

Une visite des lieux aura lieu le 10 avril 2023 à 12h30 du matin

N° 1715/PA

ROYAUME DU MAROC
DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU



DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des entreprises que l'heure de l'ouverture des plis de l'appel d'offres n° 06/2023 du 30/03/2023 à 11h00 relatif à la réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de construction de la RPS436 du PK 6+300 au PK 31+500 sur 25,2 km. Province de Taza, publié au journal Libération le 06/03/2023 sous n° 9863 est à 10h30 au lieu de 11h et le reste sans changement.

N° 1717/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DRAA-TAFILALTE
DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES
BUREAU DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des concurrents que la date d'ouverture des plis des appels d'offres ouverts n° :06, 07, 08, 09 et 10/INV/2023, dont l'avis a été publié dans le journal Libération n° : 9887 du 10/03/2023, page 27, est reportée au 06/04/2023 à 10h du matin.

Le reste sans changement.

N° 1716/PA

**"ROSITA CAR AKLIM"
CONSTITUTION**
RC: 8955

Aux termes d'un acte sous seing privé du 23/02/2023 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, au capital social de 100 000,00 DHS comme suite :

Dénomination : "ROSITA CAR AKLIM"
Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée SARL.

SIEGE SOCIAL : CAVE SITUÉE AU N°160 HAY EL AMAL AKLIM BERKANE.

Objet social :
- LOCATION DE VOITURE SANS CHAUFFEUR.

Capital Social : le capital social est de 100 000,00 dhs (Cent Mille dirhams) divisé en 1000 (Dix Mille) parts sociales de cent dirhams (de 100,00 DHS à chacune).

• Mr DARRAZ JAOUAD, 334 Paris.

• Mr MAATOUG ISSAM, 333 Paris.

• Mr KASMI MIMOUN, 333 Paris.

DUREE : 99ans

GERANCE: Mr DARRAZ JAOUAD, est Gérant / Associé de cette société pour une durée illimitée.

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 10/03/2023 sous N° : 135/2023

N° 1722/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE BENSILMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT**
N° 6/2023

Le 11/04/2023 à 10heures, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :
REALISATION DES PRESTATIONS TOPOGRAPHIQUES POUR L'IMMATRICULATION DES PARCELLES DU DOMAINE PUBLIC DE L'AUTOROUTE RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENSILMANE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETL de BENSILMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (11 000,00) Onze mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (784 800,00) Sept cent quatre-vingt quatre mille huit cents dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETL de Benslimane ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique à l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation :

N° 1723/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE
REGIONALE
D'ÉDUCATION
ET DE FORMATION
MARRAKCH - SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
D'EL KELAA
DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX**
N° 05/2023/FDR-KS

Le 11/04/2023 à 10H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'ARF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour :
CONTROLE TECHNIQUE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE 42 SALLES PREFABRIQUE, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉDUCATION ET DE FORMATION A EL KELAA DES SRAGHNA PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (1 500,00 DH) Mille Cinq Cent Dirhams.

• L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixée à la somme de : (66 000,00 DH) Soixante Six Mille Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349

relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;
- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 1724/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
CERCLE DE TAMANAR
CAIDAT DE SMIMOU
COMMUNE
TERRITORIALE
DE SIDI AHMED
ESSAYEH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT**
N° 01/2023

Le vendredi 14 avril 2023 à 11h (onze heure) du matin, il sera procédé, au siège de la commune territoriale de SIDI AHMED ESSAYEH à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 01/2023 pour :
-travaux d'Alimentation

du douar ISMAILINE en eau potable à la CT SIDI AHMED ESSAYEH.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés aux bureaux de la commune territoriale de SIDI AHMED ESSAYEH et aussi peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le coût global des prestations est estimé à la somme de : 533.233,66 (cinq cent trente-trois mille deux cent trente-trois dirhams et soixante-six centimes).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.000,00 dirhams (quinze mille dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune territoriale de SIDI AHMED ESSAYEH

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit soumissionner en ligne au portail des marchés

- publics
*Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement

de la consultation. Les concurrents doivent présenter dans le dossier technique :

- Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :
• Secteur A, Qualification A6, Classe 4.

N° 1725/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
REGION
DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
DIRECTION
DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES
ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET,
DES FINANCES ET
D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES
COMMANDES
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT**
N°09/2023/BRO

Le 07/04/2023 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

La réalisation de prestation digitale et virtuelle pour la 5ème édition du salon de l'économie sociale et solidaire:

- Conception et réalisation d'une visite virtuelle 360° A OUJDA.

- Refonte du site web officiel de l'ECOSSE.S
- Maintenance de la plateforme E-commerce

- Communication digitale du salon.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 9000 DHS (neuf mille dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 564.000 DHS TTC (Cinq cent soixante quatre mille Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son Altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.

• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 04 du règlement de Consultation.

N° 1726/PA

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
03/A00/DRPS-ANP/2023**

SEANCE PUBLIQUE

Le 07/04/2023 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Port de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

PRESTATIONS DE GARDIENNAGE ET DE SURVEILLANCE AUX PORTS DE SAFI VILLE, SAFI ATLANTIQUE ET SOUIRIA LAKDIMA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **73 500,00** **SOIXANTE TREIZE MILLE CINQ CENT DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **4 584 960,00** **TTC**

QUATRE MILLION CINQ CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE NEUF CENT SOIXANTE DIRHAMS **TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

*Les concurrents doivent envoyer leurs plis, par voie électronique d'après le site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 1982-21 en date du 14/12/2021 ;

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui a **28/03/2023 à 11H00** **A LA DIRECTION DU PORT DE SAFI**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaires, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi - Tél. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 83 - 06 20 49 42 29 - Fax : 05 24 46 28 44.

N° 1721/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
Direction
Approvisionnement et
Marchés Avis d'Appel
d'offres Ouvert N° :
6/DAM/5/2023 à lot
unique

Séance Publique
La Direction Approvisionnement
et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise
à Rabat lance le présent
appel d'offres qui
concerne : Audit de
Conformité Environne-
mentale et Sociale des pro-
jets BAD 13 et BAD 14
La réalisation des travaux
objet du présent appel d'offres
seront financés par la
Banque Africaine de Déve-
loppement (BAD)

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de la consultation.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à :
600.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à :
6.000,00 MAD

Le dossier d'appel d'offres
est téléchargeable sur le
portail marocain des mar-
chés publics à l'adresse :
https://www.marchespub-
lics.gov.ma/.

Le dossier de consultation
peut être retiré à l'adresse
suivante : Bureau des mar-
chés (DAM) de l'Immeuble
G, Avenue Mohamed Belhas-
san El Ouazzani - Rabat -
Maroc.

Tel : (+212) 0537 66 73
05/06, Fax : (+212) 0537 66
75 13

Le dossier d'appel d'offres
est remis gratuitement aux
candidats.

Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consulta-
tion, doivent être :

- Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau des mar-
chés (DAM) de l'Immeuble
G à l'adresse : Avenue Mo-
hamed Belhasan El Ouaz-
zani - Rabat avant la date et
l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au bureau pré-
cité avant la date et l'heure
fixées pour la séance d'ou-
verture des plis.
- Soit remis au président de
la commission d'appel d'of-
fres en début de la séance
publique d'ouverture des
plis.

L'ouverture publique des
plis aura lieu le Mardi 11
Avril 2023 à 11:00 (heure lo-
cale) à la Salle d'ouverture
de l'Immeuble G à l'adresse
: Avenue Mohamed Belhas-
san El Ouazzani - Rabat.

L'ouverture des enveloppes
se fait en un seul temps.
Pour toute demande
d'éclaircissement, rensei-
gnement ou réclamation
concernant le présent appel
d'offres ou les documents y
afférents, prière de contac-
ter l'entité d'achat Division
Achats Industriels Spécifi-
ques et de Support de la
Direction Approvisionne-
ment et Marchés à l'adresse
: Avenue Mohamed Belhas-
san El Ouazzani - CP 10220
- Rabat - Fax : (+212) 05 37
66 72 20.

Le règlement des achats de

TONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et té-
léchargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE-Branche Eau à
l'adresse :
http://www.onep.ma (E-
space entreprise - rubrique
Achats)

N° 1729/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE
ET DES SPORTS
SERVICE DU CONTRÔLE
DES ÉTABLISSEMENTS
ET DES SALLES
SPORTIVES
-SEGMA-
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 03/2023
(Marché Cadre)

Le 10 Avril 2023 à 11
heures, il sera procédé au
bureau de Chef de service
du Contrôle des établisse-
ments et des salles sporti-
ves sis 51 Avenue Ibn
Sina Agdal Rabat au 3ème
étage à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres
ouvert sur offres de prix
pour : Achat et livraison de
carburant (gasoil) neces-
saire au chauffage des deux
piscines : la ville haute à ke-
nitra et al massira à marra-
kech relevant du segma -
service de controle des éta-
blissements et des salles
sportives -.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du bureau
de Chef de service du
Contrôle des établisse-
ments et des salles sporti-
ves sis 51 Avenue Ibn
Sina Agdal Rabat au 3ème
étage Rabat, il peut égale-
ment être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics : www.marchespu-
blics.gov.ma .

Le cautionnement provi-
soire est fixé à 20.000,00
DHS (Vingt Mille dhs)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme :

- Minimale de :
825.000,00 DHS (Huit cent
vingt-cinq mille dhs) TTC
- Maximale de : 1.650.000,
00 DHS (Un million six cent
cinquante mille dhs) TTC

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-

vent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du Décret n°2-
12-349 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
du chef de service du
Contrôle des établisse-
ments et des salles sporti-
ves sis 51 Avenue Ibn
Sina Agdal Rabat au 3ème
étage
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;

- Soit les transmettre par voie
électronique via le portail
des marchés publics

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.

N° 1730/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.A.A./S.B.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°10/2023/INDH

Le 07 avril 2023 à 11:00
heures, il sera procédé,
dans la salle de réunion au
siège de la province d'El Ja-
dida à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres
ouvert sur offres des prix
ayant pour objet: Travaux
de construction de Dar Ta-
liba à la Commune Territo-
riale MOGRESS Province
D'El Jadida.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: cinquante mille dirhams
(50.000,00 dirhams).

L'estimation des coûts de
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de T.T.C: un mil-
lion neuf cent soixante-
quatre mille quatre vingt
deux dirhams (1.964.082,00 dh).

- Le prix d'acquisition des
plans est fixé à dix huit
Dirhams (18,00 Dhs)

- Le dossier d'Appel d'of-
fres peut être retiré à la Di-
vision des affaires
administratives /service
du budget et marchés au
Secrétariat Général de la

Province d'El Jadida, il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat :
www.marchés-publics.gov.
ma.

- Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27,29 et 31 du décret
n°2.12-349 relatif aux mar-

chés publics.
Les concurrents peuvent:
Soit envoyer par courrier
recommandé leurs plis
avec accusé de réception au
bureau précité.

Soit les déposer contre récé-
pissé dans le bureau d'or-
dre du Secrétariat Général
de la Province d'El Jadida.
Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Soit les envoyer par voie
électronique conformément
à l'article 7 de l'arrêté du
ministre de l'économie et
des finances n°20-14 du
04/09/2014.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.

N° 1731/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
du Préscolaire et des sports
Service de Contrôle des Établissements
et des Salles Sportives
- SEGMA -



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأولي والابتدائي
مصلحة مراقبة المؤسسات
والقاعات الرياضية
- س.غ.س.م -

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 01 /2023

Il est porté à la connaissance des sociétés intéressées par l' A/O n°
01/2023 relatif à L'ACHAT, INSTALLATION ET MISE EN MARCHÉ DU
MATERIEL TECHNIQUE POUR L'EQUIPEMENT DES DEUX PISCINES : LA
VILLE HAUTE A KENITRA ET AL MASSIRA A MARRAKECH RELEVANT DU
SEGMA « SERVICE DE CONTROLE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES SALLES
SPORTIVES », Publié dans le journal Libération et du 15/03/2023 que :

Au lieu de :
Les visites des lieux seront organisées aux piscines couvertes comme suit :

Lieux	Date
PISCINE COUVERTE LA VILLE HAUTE KENITRABD AHMED CHAOUKI VILLE HAUTE KENITRA.	Le 11 Mai 2023 à 11 h 00 mn
PISCINE COUVERTE AL MASSIRA HAY AL MASSIRA MARRAKECH.	Le 13 Mai 2023 à 11 h 00 mn

Lire :
Les visites des lieux seront organisées aux piscines couvertes comme suit :

Lieux	Date
PISCINE COUVERTE LA VILLE HAUTE KENITRABD AHMED CHAOUKI VILLE HAUTE KENITRA.	Le 11 Avril 2023 à 11 h 00 mn
PISCINE COUVERTE AL MASSIRA HAY AL MASSIRA MARRAKECH.	Le 13 Avril 2023 à 11 h 00 mn

Le reste sans changement N° 1728/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

DSC/DAFESBM

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE N°03/2023

Maître d'ouvrage : Commune de Settât
Année Budgétaire : 2023

SERVICE

TYPE DES SERVICES	OBJET DES SERVICES	LIEU D'EXECUT*	MODE DE PASSAT*	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARCHÉ RESERVES PME +CP+UC+AE
Gestion des services de propreté de la Commune de Settât	Gestion des services de propreté de la Commune de Settât	COMMUNE DE SETTAT	A.O.O	Du 16/03/2023 Au 30/07/2023	S.G.D.M	

N° 1727/PA

STE NAVITAS FINANCE CONSULTING

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 27/02/2023 l'associé de la société NAVITAS FINANCE CONSULTING au capital de 100.000,00 DHS à décidé:

D'accepter la démission de Mr MOULAY OMAR FILALI IDRISSEI lui donne quitus de gérance valable. Désigner en qualité de Gérant non associé pour une durée illimitée de la Société : Mr KHALID ZEHAICHI

Il aura les pouvoirs les plus étendus pour engager la société dans toutes opérations entrant dans l'objet social.

La Société sera valablement engagée par la signature conjointe de Mr MOULAY OMAR FILALI IDRISSEI et Mr KHALID ZEHAICHI ainsi que par celle des personnes à qui il aura délégué tout ou partie de leur pouvoir.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 14/03/2023 Sous le numéro 862779.

N° 1735/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KENITRA
COMMUNE MOGRANE
AVIS D'APPEL**

D'OFFRES OUVERT
N° 01/2023

Le Vendredi 14 Avril 2023, à 10h00 du Matin il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Mograne à l'ouverture des plis, relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 01/2023, concernant :

- TRAVAUX D'EXTENSION D'ECLAIRAGE PUBLIC DES VILLAGES TNAJA LAAMAMRA ET KARIAT SIDI AESSA OULED AMER A LA COMMUNE MOGRANE-PROVINCE DE KENITRA - (Lot Unique)

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent par voie électronique. www.marchés-publics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinquante Mille dirhams (50.000,00 dhs) .la constitue et la restitution des garanties pécuniaires s'effectue par voie électronique
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de (3.022.680,00 dhs) (Trois millions Vingt-deux mille six cent quatre-vingt dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du décret n° : 2.12.349 du 8 Joumada I

1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics et la décision du ministre de l'économie et du finance N° 21.1982 en date du Jourmada I 1443 (14 décembre 2021)

dépôt électronique des plis et des offres est obligatoire sur le site : www.marchés-publics.gov.ma

- Observation :
- Une visite des lieux sera organisée à l'intention des concurrents désireux de participer à cet appel d'offre le : Mercredi 29 Mars 2023, à 10h00 du matin.

- Les échantillons et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le Bureau service technique de la commune au plus tard l'aube de la date d'ouverture des plis à partir de 10h00 à 16h30. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 15 du règlement de consultation.

N° 1736/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie régionale d'Éducation et de formation marrakech safi
Direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna
Avis d'appels d'offres ouverts N° 01/KS/2023
Le 13/04/2023 à 10H00,**

Il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Provinciale à El kelaa des sraghna relevant de l'AREF Marrakech Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix N° 01/KS/2023 pour :

• Prestations de sécurité, de surveillance et de gardiennage des locaux des écoles primaires relevant de la Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 60 000,00 DHS (Soixante mille Dhs).

Le montant TTC de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à : Quatre Millions cent vingt neuf Mille huit cent quarante neuf Dirhams 15cts (4 129 849,15 dhs).

Le dossier des appels d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés au service des affaires administratives et financières à la Direction Provinciale d'El kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics de l'État - www.marchés-publics.gov.ma -.

Le montant ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances

N°1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 1737/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports**

**Académie régionale d'Éducation et de formation marrakech safi
Direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna**

Avis d'appels d'offres ouverts N° 02/KS/2023

Le 18/04/2023 à 10H00, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Provinciale à El kelaa des sraghna relevant de l'AREF Marrakech Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix N° 02/KS/2023 pour :

• Prestations d'entretien et de nettoyage des locaux des écoles primaires relevant de la Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 30 000,00 DHS (Trente mille Dhs).

Le montant TTC de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à : Un million huit cent quarante huit Mille deux cent trente huit Dirhams 08cts (1 848 238,08dhs).

Le dossier des appels d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés au service des affaires administratives et financières à la Direction Provinciale d'El kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics de l'État - www.marchés-publics.gov.ma -.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des affaires administratives et financières-bureau des marchés- de la Direction Provinciale à EL KELAA DES SRAGHNA.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit déposés par voie électronique selon les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 1738/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H**

AVIS DE REPORT DE L'AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE

N° : 09/2023/INDH/PAZ

Le Gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que la séance d'ouverture des plis concernant l'avis de la consultation architecturale N° 09/2023/INDH/PAZ relatif à : *Etudes architecturales et suivi des travaux pour la Construction d'un centre pour les personnes en situation de l'handicap à la ct Bni Ayat, Province d'Azilal.*

Publié au journal libération n° 9855 du 24/02/2023 est reportée à la date du 04/04/2023 à 10h au lieu du 21/03/2023 à 10h.

N° 1732/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H**

AVIS DE DE REPORT DE L'AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE

N° : 13/2023/INDH/PAZ

Le Gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que la séance d'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale N° 13/2023/INDH/PAZ relatif à : *Etudes architecturales et suivi des travaux pour : Construction de deux Dour Al Oumouma à la C.T Zaouil Ahensal Et à la C.T Tlougouil , Province d'Azilal.*

Publié au journal libération n° 9855 du 24/02/2023 est reportée à la date du 04/04/2023 à 11h au lieu du 22/03/2023 à 11h.

N° 1733/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION ORAA TAFILALET
PROVINCE D'OUAZZAZATE
COMMUNE D'OUAZZAZATE**

**AVIS RECTIFICATIF
A00 N° 04/SF/2023**

Le Président du Conseil Communal d'Ouarzazate porte à la connaissance du public qu'il y a une rectification dans l'avis d'appel d'offres ouvert n° 04/SF/2023 relatif à la : *Vente d'objets mis en fourrière non retirés dans les délais impartis,* publié dans le journal libération n° 9866 du Jeudi 9 Mars 2023

• Au lieu de :
2- Les voitures :

	FIAT 127	2926 1 99			
	SUZUKI	2782 1 13			
	FIAT TIPO	71807 1 6			
	PEUGEOT 305	11515 1 7			
	PEUGEOT 304	1697 1 24			
Lot 8	AUDI	182 1 53	60 000,00	1 200,00	Non utilisées
	FIAT UNO	44973 1 90			
	HYUNDAI	9335 1 34			
	BMW	3627140			
	VOLVO	84676 1 6			
	PEUGEOT PICK UP	18517 1 26			
	RENAULT 4	36560 1 8			

• Lire :
2- Les voitures :

	FIAT 127	28759 1 1			
	FIAT TIPO	71807 1 6			
	PEUGEOT 305	11515 1 7			
	PEUGEOT 304	1697 1 24			
Lot 8	AUDI	182 1 53	60 000,00	1 200,00	Non utilisées
	FIAT UNO	44973 1 90			
	HYUNDAI	9335 1 34			
	BMW	3627140			
	VOLVO	84676 1 6			
	PEUGEOT PICK UP	18517 1 26			
	RENAULT 4	36560 1 8			

N° 1734/PA

Cession de parts sociales LEAR AUTOMOTIVE MOROCCO Société à responsabilité limitée à associé unique au capital social de 25.610.300dirhams convertibles Siège social: Lot 102b/2, Zone Franche d'Exportation, Route de Rabat, Tanger, Maroc Registre de commerce de Tanger n°20431 ICE 0020049000025

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 31 janvier 2023 au Luxembourg, enregistré à Tanger, sous les mentions suivantes 17672, Lear (Luxembourg) S.à.r.l., société à responsabilité limitée de droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 18, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, sous le numéro B98070, a cédé à, Lear East European Operations, société à responsabilité limitée de droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 18, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, sous le numéro B100647, la totalité des parts sociales qu'elle détenait dans LEAR AUTOMOTIVE MOROCCO S.A.R.L. sus-désignée. La cession a été dûment constatée par une décision de l'associé unique le 31 janvier 2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Tanger en date du 28 février 2023 sous le numéro 3161. N° 1740/PA

Cession de parts sociales LEAR CORPORATION ENGINEERING MOROCCO Société à responsabilité limitée à associé unique au capital social de 550.000dirhams Siège social: Technopolis Rabatshore, Bâtiment B5, plateaux 101,102, 201 et 202, Rocade Rabat Salé, Sala Al Jadida, Salé, Maroc Registre de commerce de Salé n°28505 ICE 002068015000093

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 16 août 2022 au Michigan, Etats-Unis d'Amérique, enregistré à Salé, sous les mentions suivantes 22249, Lear Morocco Engineering LLC, société de droit américain ayant son siège social à 21557, Telegraph Road, 48033, Southfield, Michigan, Etats-Unis d'Amérique et immatriculée au Registre de Commerce du Delaware, sous le numéro 0950278, a cédé à, Lear Corporation, société de droit américain, ayant son siège social à 21557, Telegraph Road, 48033, Southfield, Michigan, Etats-Unis d'Amérique et immatriculée au Registre de Commerce du Dela-

ware, sous le numéro 2114668, la part sociale qu'elle détenait dans LEAR CORPORATION ENGINEERING MOROCCO S.A.R.L. sus-désignée. La cession a été dûment constatée par une décision de l'associé unique le 16 août 2022. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Salé le 16 septembre 2022 sous le numéro 22254. N° 1741/PA

- AZUR GLOBAL - SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 100 000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL: 10, RUE LIBERTE, 3EME ETAGE, APPT N°5 CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Casablanca du 01 mars 2023, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination sociale: - AZUR GLOBAL - Objet: • Achat et vente de tout matériel informatique et électronique; • Achat et vente des dispositifs médicaux; • Consulting, ingénierie et équipement des structures médical public et privé; • Le négoce, sous toutes ses formes; • Développement, réparation et maintenance du secteur informatique; • Le traitement, la représentation, la consignation, la sous-traitance, le conditionnement et la distribution de tous les articles ci-dessus; • Import - Export et Négoce.

Siège social: 10, RUE LIBERTE, 3EME ETAGE, APPT N°5 CASA-BLANCA, Durée: 99 ans, Le Capital Social: Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune. Souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés en proportion de leurs apports, à savoir: • M. Said IDAALI : 500 PARTS • M. Nabil GMAH : 500 PARTS GERANCE: M. Said IDAALI est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée. ANNEE SOCIALE: commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 13 mars 2023, sous le n°862574. Pour Extrait et mention N° 1742/PA

SOCIÉTÉ CHOUKAIRI MOHAMMED SARL AU Au capital de 100 000,00Dhs Siège social: DR LAMHARAT GOURAANI SAFI ICE : 002456772000024

Aux termes de L'AGE en date du 08/11/2021 les associés de la société - SOCIÉTÉ CHOUKAIRI MOHAMMED SARL - ont décidé ce qui suit: 1- Mme. BENSEDEK MERYAM a cédé la totalité de ses parts sociales soit 1000 parts sociales à MR. CHOUKAIRI AZZEDDINE d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune soit au total (Cent Mille Dirhams) 100.000,00 Dhs.

2- Mme. BENSEDEK MERYAM a démissionné de sa fonction de gérante; 3- L'AGE désigne MR. CHOUKAIRI AZZEDDINE en qualité de gérant pour une durée illimitée et lui confère les pouvoirs les plus étendus conformément à la loi en vigueur sur les sociétés à responsabilité limitée

4- Signature: La société -CHOUKAIRI MOHAMMED SARL AU - sera valablement engagée pour les actes la concernant, par la signature de MR. CHOUKAIRI AZZEDDINE. 5- Les associés ont décidé que les articles 6 et 7 des statuts seraient dorénavant modifiés, en conséquence le capital social étant fixé à 100 000,00 Dhs, est divisé en 1000 parts sociales de cent dirhams (100,00dhs) chacune attribuées, savoir: MR. CHOUKAIRI AZZEDDINE 1000 part sociales

6- Mise à jour des statuts; 7- Pouvoirs à conférer. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Safi le 10/02/2023. Sous le numéro 1397. N° 1743/PA

SUCCES PLUS CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique aux caractéristiques suivantes: Dénomination: Société SUCCES PLUS SARL. Objet:

• Centre de formations et orientation; • Agence de communication et d'études (événementiel, conseil,...); • Fournitures de bureau et scolaire; Durée: 99 ans Siège social: APPT N°1 IMM CHAIBA RUE AHMED TAIB BEN HIMA V.N SAFI Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 de dirhams; il est divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune entièrement libérées en numéraire attribuées par: Mme. ELMASSI HABIBA: 500 PART Mme. SNAIKI AYA: 500 PART TOTAL: 1000 PART La gérance est accordée à Mme. ELMASSI HABIBA. Année sociale: du 01 janvier au 31 décembre de chaque année. Le N° du registre du commerce: 13715 du 13 Mars 2023. N° 1744/PA

CONSTITUTION * PRESTIGE GUELMIM * S.A.R.L.AU

Suivant acte sous-seing privé en date du 22 Février 2023 à Casablanca il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes: Dénomination sociale: ** PRESTIGE GUELMIM ** S.A.R.L.AU CAPITAL SOCIAL: Le capital social est fixé à la somme de Cent Mille (100.000,00) Dirhams divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100 (Cent) Dirhams totalement libérées, et attribuées à l'associé et gérant unique monsieur NAFZAOUI ABDELTIFF. Siège Social: 05, rue Dixmude 1er étage, appt 2, Benjdia - Casablanca - Objet: La Société a pour objet au Maroc:

- Le transport public de voyageurs sur route. - Les opérations de messageries. Durée: 99 années à compter son immatriculation au Registre au commerce. Dépôt: le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 15/03/2023 sous le n°

862886, et la société est immatriculée au registre analytique sous le n° 576113. N° 1745/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI KACEM SG/ DBM AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°: 01/2023/PSK

Le 10 Avril 2023 à 11Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour l'étude architecturale et suivi des travaux de reconstruction du centre de santé à la commune Ouled Noual - Province de Sidi Kacem - Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel

maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de: Un Million deux cent soixante mille dirhams 00 Cts (1 260 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les architectes peuvent: - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem); - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité; - soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.

N° 1746/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech-Safi
Province Rhama
Conseil Provincial

Avis d'appel d'offres ouvert

Le 10/04/2023 à 11h00, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial Rhama (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit du conseil provincial Rhama pour :

L'appel d'offres ouvert n° : 01/2023/BP

- **Objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACE DE BATIMENT ADMINISTRATIF ET COMPLEXE ARTISANALE BENGURIRE LOTS : AMENAGEMENT, ECLAIRAGES, ESPACE VERTS, PLANTATIONS ET ARROSAGE**
- **Caution provisoire : 130 000,00DH (Cent Treente Mille Dirhams)**
- **L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Onze Millions Cent Quarante Mille Deux Cent Dirhams (11 140 200,00 DIRS)**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de bureau de marché du conseil provincial Rhama. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Déposer leurs plis par voie électronique : www.marchespublics.gov.ma conformément à l'article 41 de l'Arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 07 Hija 1443 (07 Juillet 2022) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 05 du règlement de la consultation

Il doit produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

le secteur	Classe	Qualification exigés
J	I	J1 ET J2
A	S	A2 ET A5

N° 1739/PA



Prix exceptionnel pour réalisations exceptionnelles

Le Prix de l'Excellence 2022 de la CAF attribué à S.M le Roi et au président rwandais



La Confédération africaine de football (CAF) a décerné, mardi à Kigali au Rwanda, son Prix de l'Excellence récompensant les réalisations Exceptionnelles de l'Année 2022 à S.M le Roi Mohammed VI et au président rwandais Paul Kagame.

Le trophée "CAF President's Outstanding Achievement Award" a ainsi été remis par le Président de la FIFA, Gianni Infantino, et le Président de la CAF, Patrice Motsepe, au ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Chakib Benmoussa.

Cette remise du prix a eu lieu lors d'une cérémonie à laquelle ont assisté le Président de la FIFA, Gianni Infantino, les membres du Comité exécutif de la CAF, les présidents des Associations membres de la CAF et des ligues de football.

S'exprimant à cette occasion, M. Infantino a souligné que "nous sommes ici pour célébrer deux personnalités exceptionnelles qui ont beaucoup donné au football et ont changé la vie de millions de personnes", notant que le football représente la joie, la fierté et le bonheur, et que la FIFA veille à fournir aux enfants un environnement adéquat pour sa pratique.

M. Infantino a affirmé que S.M le Roi Mohammed VI et le président rwandais Paul Kagame sont deux chefs d'Etat "qui ont contribué au changement dans leurs pays et ont cru aux ambitions de leurs peuples et que le football peut changer de nombreuses choses dans le continent africain".

Relevant que le football est un sport très populaire en Afrique, notamment parmi les enfants, il a souligné que la crédibilité, la sage conduite et la volonté peuvent permettre d'atteindre les objectifs escomptés.

Pour sa part, le Président de la CAF a indiqué que cette cérémonie, exceptionnelle et historique pour le football, constitue une reconnaissance des efforts consentis pour promouvoir ce sport et renforcer sa compétitivité et sa durabilité, saluant, dans ce sens, le travail colossal accompli par S.M le Roi Mohammed VI et le président rwandais Paul Kagame ainsi que l'engagement dont ils ont fait montre. "Nous sommes fiers de l'exploit historique réalisé par la sélection marocaine au Mondial Qatar-2022 et nous remercions S.M le Roi Mohammed VI", a ajouté M. Motsepe, affirmant que les Lions de l'Atlas n'ont pas représenté uniquement le Maroc mais l'ensemble des 54 pays africains.

Il a estimé que cette performance historique constitue une source d'inspiration et de motivation pour tous les pays africains, relevant que l'équipe du Maroc "nous a montré qu'il est possible qu'un pays africain remporte la Coupe du monde".

M. Motsepe a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de nouer des partenariats au niveau des 54 pays d'Afrique pour développer le football à l'échelle du continent, relevant que l'Afrique "est fière de son histoire et de sa capacité à faire naître de grands joueurs dont certains ont brillé en Europe et dans d'autres clubs".

Le rayonnement du sport national, fruit de la vision éclairée de S.M le Roi

Grâce à la vision éclairée de S.M le Roi Mohammed VI, le sport national brille depuis des années dans les plus grands rendez-vous continentaux et mondiaux, portant haut les couleurs du Maroc sur la scène internationale. En effet, depuis Son intronisation, le Souverain n'a eu de cesse d'accorder un intérêt particulier au secteur du sport, à travers la mobilisation de toutes les ressources nécessaires pour former des champions dans les différentes disciplines et la mise en place d'infrastructures et d'équipements sportifs aux standards internationaux. Considéré comme un axe essentiel dans les différents plans et programmes du gouvernement et l'un des piliers de la politique économique et sociale du Maroc, ce secteur revêt une importance capitale au Royaume, comme en témoignent les différents chantiers et les initiatives menées pour son développement.

Ces efforts visent incontestablement à faire du sport une priorité nationale et reflètent l'engagement indéfectible du Souverain à octroyer à ce secteur une place de choix dans la dynamique de développement du Royaume et un rôle de premier plan dans la vie des citoyens et au service de la nation.

En plus d'être un important levier économique qui draine les investissements et favorise la création d'emplois, le sport joue un rôle prépondérant dans le rayonnement du Maroc sur la scène internationale.

Conformément aux Hautes Orientations Royales, des initiatives tous azimuts ont été lancées au Royaume pour valoriser la chose sportive à différents niveaux et donner une nouvelle impulsion à ce secteur.

Texte intégral du Message de S.M le Roi à l'occasion de la remise à Kigali du Prix de l'Excellence de la CAF pour l'année 2022

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un Message à l'occasion de la remise du Prix de l'Excellence de la Confédération Africaine de Football (CAF) pour l'année 2022 "CAF President's Outstanding Achievement Award-2022".

Voici le texte intégral du Message Royal, dont lecture a été donnée par le ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, M. Chakib Benmoussa.

"Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Mon Cher Frère Paul KAGAME, Président de la République du Rwanda, Monsieur le Président de la Fédération Internationale de Football Association, Monsieur le Président de la Confédération Africaine de Football,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, tout d'abord, vous dire Ma satisfaction de recevoir ce Prix de l'Excellence de la Confédération Africaine de Football, pour l'année 2022. C'est avec plaisir que Je l'accepte.

Je tiens à saluer la présence de Monsieur Gianni INFANTINO, Président de la Fédération Internationale de Football Association et rendre hommage à son engagement vigoureux pour le football africain.

Je voudrais, également, remercier le Président de la Confédération Africaine de Football, Monsieur Patrice MOTSEPE, pour son leadership et son action pour le rayonnement du football africain et la résurgence de la crédibilité de ses instances.

Je partage avec Mon Frère, le Président Paul KAGAME –qui est également distingué aujourd'hui par la Confédération Africaine de Football– une confiance inébranlable en Notre continent africain, en ses jeunes et en ses capacités. Nous y travaillons, sans jamais nous contenter de nos vœux, ni nous reposer sur nos acquis.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je reste fidèle à la conviction que J'ai exprimée dans Mon Discours à l'occasion du 29^{ème} Sommet de l'Union Africaine, en 2017 : "L'avenir de l'Afrique passe par sa jeunesse" et seule "une politique volontariste orientée vers la jeunesse canaliserait l'énergie pour le développement".

Aussi, le prix qui M'est décerné aujourd'hui est-il, d'abord et avant tout, un hommage au génie de l'Afrique et de sa Jeunesse éclatante. Il représente, à Mes yeux, une reconnaissance des choix que J'ai faits Miens, pour mettre en place les conditions propices à son expression et sa promotion. Car, au-delà du sport, le football est le fruit d'une construction sur la durée.

Dans mon pays –le Royaume du Maroc, J'ai tenu à faire du football un levier de réussite et de développement humain durable. En plus d'être une passion et l'expression d'un talent créatif, le football est une vision d'avenir, un engagement de longue haleine, une gouvernance efficiente et transparente, et un investissement dans les infrastructures autant que dans le capital humain.

En faisant honneur à l'Afrique lors de la dernière Coupe du Monde au Qatar, le football marocain a aussi fait honneur à ces valeurs de persévérance, d'abnégation et de dépassement de soi. Nous œuvrons pour les enraciner en ralliant le sport à l'éducation, de sorte à élargir la pratique du football notamment, à faire éclore les potentiels et accompagner les talents détectés par des formations adaptées.

Au-delà du verbe, le Royaume du Maroc a, à maintes reprises, prouvé par les actes que ses moyens, ses infrastructures et son expérience, notamment dans le football, sont à la disposition de tous les pays africains frères désireux, eux aussi, de faire de la jeunesse un levier d'espoir et de croissance.

Car, l'ambition que J'ai pour Mon pays, est consubstantielle à l'ambition que J'ai pour le Continent Africain.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Dans cet esprit, J'annonce devant votre assemblée, que le Royaume du Maroc a décidé, avec l'Espagne et le Portugal, de présenter une candidature conjointe pour abriter la Coupe du Monde 2030.

Sans précédent dans l'histoire du football, cette candidature commune sera celle de la jonction : entre l'Afrique et l'Europe, entre le nord et le sud de la Méditerranée, et entre les mondes africain, arabe et euro-méditerranéen. Elle sera, aussi, une candidature de rassemblement autour du meilleur de part et d'autre, et la démonstration d'une alliance de génie, de créativité, d'expérience et de moyens.

Wassalamou alaïkoum warahmatoullahi wabarakaatouh".

S.M le Roi annonce la candidature du Maroc, avec l'Espagne et le Portugal, pour abriter la Coupe du monde 2030

S.M le Roi Mohammed VI a annoncé, mardi, la candidature conjointe du Maroc, avec l'Espagne et le Portugal, pour abriter la Coupe du monde 2030. "J'annonce devant votre assemblée, que le Royaume du Maroc a décidé, avec l'Espagne et le Portugal, de présenter une candidature conjointe pour abriter la Coupe du Monde 2030", a affirmé S.M le Roi dans un message à l'occasion de la remise du Prix de l'Excellence de la Confédération africaine de football (CAF) pour l'année 2022 (CAF President's Outstanding Achievement Award-2022), décerné au Souverain à Kigali, au Rwanda.

Cette candidature commune, sans précédent dans l'histoire du football, sera celle de la jonction entre l'Afrique et l'Europe, entre le nord et le sud de la Méditerranée, et entre les mondes africain, arabe et euro-méditerranéen, a noté le Souverain dans ce message, dont lecture a été donnée par le ministre de l'Éducation nationale, du Primaire et des Sports, Chakib Benmoussa.

Le Souverain a également précisé que cette candidature sera celle du rassemblement autour du meilleur de part et d'autre, et la démonstration d'une alliance de génie, de créativité, d'expérience et de moyens.

Un essor remarquable du football marocain sous l'impulsion de S.M le Roi Mohammed VI

Au cours des dernières années, le football marocain a enchaîné les exploits, aussi bien au niveau des clubs que des sélections, avec comme point d'orgue la quatrième place historique des Lions de l'Atlas au Mondial Qatar-2022.

Les parcours impressionnants des hommes de Walid Regragui au Qatar est venu confirmer l'essor remarquable du football national, qui est le résultat d'énormes efforts consentis par le Royaume pour la promotion de la pratique footballistique, sous l'impulsion de S.M le Roi Mohammed VI.



Ces efforts sont axés sur la promotion de l'élément humain et le développement d'infrastructures de qualité dans différentes villes du Royaume. Dans ce cadre, l'Académie Mohammed VI de football, inaugurée en 2010 à Sala Al Jadida, s'érige en modèle en la matière et s'inscrit dans le cadre d'une dynamique vertueuse de développement du football national à tous les niveaux.

Ce projet structurant a été initié par S.M le Roi Mohammed VI pour booster la formation de futurs footballeurs marocains de haut niveau, en répondant aux normes internationales en la matière et en offrant un cadre adapté ainsi que des conditions de confort et de sécurité optimales.

Aujourd'hui, des footballeurs formés à l'Académie Mohammed VI jouent au plus haut niveau au Maroc et à l'étranger, reflétant la formation de grande qualité dispensée par cette structure de référence.

Au bout de 12 ans d'activité, quatre joueurs de l'équipe nationale, qui a signé l'épopée qatarie, ont été formés à l'Académie: Azzedine Ounahi (SCO Angers), Youssef En-Nesyri (FC Séville), Nayef Aguerd (West

Ham) et Reda Tagnaouti (Wydad de Casablanca).

Le succès de ce pôle sportif et éducatif illustre la Haute sollicitude et l'attention particulière et permanente dont le Souverain n'a cessé d'entourer le secteur du sport en général et le football en particulier.

Outre l'exploit des Lions de l'Atlas au Qatar, l'année 2022 a vu le ballon rond national particulièrement briller dans toutes les catégories et chez les hommes et les femmes.

À l'échelle continentale, le football marocain n'a jamais connu autant de réussites, avec des sacres de clubs nationaux dans les deux compétitions interclubs de l'Afrique, à savoir la Ligue des Champions (Wydad de Casablanca) et la Coupe de la CAF (Renaissance de Berkane).

Grâce à cette domination continentale sans partage, le football marocain a été représenté, pour la première fois, par deux clubs en Supercoupe d'Afrique qui s'est jouée le 10 septembre au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat. Une performance exceptionnelle qui est "le résultat d'un investissement consenti depuis plusieurs an-

nées par le Maroc", selon le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe.

Cette dynamique que connaît le football national concerne tout autant le football féminin qui s'est illustré à son tour en 2022, avec deux exploits majeurs : la qualification de la sélection féminine, pour la première fois de son histoire, à la Coupe du monde 2023, qui sera organisée conjointement par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et le titre continental de l'AS FAR.

Au terme d'un parcours sensationnel, le club militaire a décroché son premier titre de la Ligue des champions d'Afrique féminine après sa large victoire face aux Sud-Africaines de Mamelodi Sundowns sur le score de 4 buts à 0.

Un sacre qui a fait du Maroc le premier pays dont les clubs sont simultanément détenteurs des ligues des champions africaines dames et hommes.

Pour sa part, la sélection féminine, vice-championne d'Afrique après s'être inclinée en finale de la CAN-2022 face à l'Afrique du Sud (2-1), le 23 juillet au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat, a décroché son billet pour le Mondial-2023, au terme d'un parcours remarquable au cours duquel elle a déjoué les pronostics, en éliminant, en demi-finale, le Nigeria, onze fois champion d'Afrique. Selon la FIFA, la Fédération Royale marocaine de football a beaucoup investi dans la discipline ces dernières années, et ses efforts n'ont pas été vains puisqu'ils ont permis au football féminin de prendre son envol au Maroc.

En se qualifiant pour la prochaine Coupe du monde, qui sera organisée conjointement par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'équipe féminine marocaine de football a réalisé un exploit footballistique sans précédent à l'échelle arabe, constituant une autre preuve du niveau d'excellence atteint par le ballon rond national qui suscite l'admiration au-delà des frontières.

Fouzi Lekjaa : L'annonce par S.M le Roi de la candidature conjointe du Maroc avec l'Espagne et le Portugal illustre la conjugaison des efforts de l'Afrique et de l'Europe

Le président de la CAF souhaite le meilleur pour le Maroc

Le président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), Fouzi Lekjaa, a affirmé que l'annonce par S.M le Roi Mohammed VI, mardi à Kigali, de la candidature conjointe du Maroc, avec l'Espagne et le Portugal, pour abriter la Coupe du monde 2030, illustre la conjugaison des efforts et les potentialités des continents africain et européen.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de la cérémonie de remise du Prix de l'Excellence de la Confédération Africaine de Football (CAF) pour l'année 2022 à S.M le Roi Mohammed VI et au Président rwandais Paul Kagame, M. Lekjaa a souligné que cette candidature commune sans précédent, est à même d'illustrer, comme l'a affirmé Sa Ma-

jesté le Roi, les grandes significations de la cohésion des jeunes africaine, européenne, méditerranéenne et arabe autour d'une question qui fait du football une locomotive du développement et un moyen de conjuguer les efforts et d'intégrer les expériences.

D'autre part, M. Lekjaa a indiqué que l'attribution du Prix de l'Excellence 2022 de la CAF à Sa Majesté le Roi, constitue une reconnaissance des responsables africains et de la jeunesse du continent des efforts exceptionnels entrepris par Sa Majesté le Roi en faveur du football africain et de la jeunesse, ajoutant que le Souverain, depuis Son accession au Trône, a placé la jeunesse au cœur de tout processus de développement.



Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe, a souhaité, mardi à Kigali, le meilleur pour le Maroc qui a annoncé sa candidature, conjointement avec l'Espagne et le Portugal, pour abriter la Coupe du monde 2030 de football.

M. Motsepe a exprimé sa joie de voir le Maroc présenter sa candidature pour le Mondial 2030, dans une déclaration à la MAP en marge de la cérémonie de remise du Prix de l'Excellence de la CAF pour l'année 2022 (CAF President's Outstanding Achievement Award-2022), décerné à S.M le Roi Mohammed VI et au président rwandais, Paul Kagame.

Au nom des 54 pays d'Afrique, le président a exprimé sa gratitude à S.M le Roi pour Son rôle dans le développement du football au Maroc, qui a contribué fortement au rayonnement de cette discipline sportive au-delà du Royaume.

Pour M. Motsepe, le prix reçu par S.M le Roi est également une reconnaissance pour de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement qui oeuvrent ensemble pour le développement du football dans le continent africain.

Au Cambodge, les derniers dauphins de l'Irrawaddy luttent pour leur survie

Dans le puissant fleuve Mékong apparaissent soudain les têtes grises arrondies de quelques dauphins de l'Irrawaddy venus prendre leur respiration à la surface de l'eau trouble.

Un spectacle fascinant, mais de plus en plus rare, tant le mammifère, présent dans quelques endroits d'Asie du Sud-Est, dont le Cambodge, est sur le point de s'éteindre malgré les efforts pour le sauver.

Le royaume a annoncé récemment des mesures sévères contre la pêche dans le Mékong pour tenter de réduire le nombre de dauphins piégés et tués par inadvertance dans les filets.

Mais dans ce pays pauvre, comment faire respecter ces règles sur un fleuve large de plusieurs dizaines de mètres, parsemé d'îlots et bordé d'un sous-bois dense ?

"Nous craignons de ne pas pouvoir les protéger", admet auprès de l'AFP Phon Pharong, habitant de la région de Kratié (est), lors d'une patrouille à la recherche

de filets maillants illégaux.

Ces filets à mailles verticales laissés dans l'eau pendant de longues périodes, capturant les poissons à l'aveugle, sont la principale cause de mortalité des dauphins dans le Mékong, selon les défenseurs de l'environnement.

Phon Pharong est l'un des 70 gardes qui surveillent un tronçon du Mékong long de 120 kilomètres entre Kratié et la frontière laotienne, au nord.

En sous-effectifs, ces veilleurs sont souvent réduits à jouer au chat et à la souris avec les pêcheurs, bien organisés, nombreux et équipés de meilleurs bateaux. "Quand nous patrouillons de nuit, ils ne sortent pas. Au petit matin, nous rentrons, et ils ont la voie libre sur la rivière", explique Pharong, alors que beaucoup de gardes doivent enchaîner avec un boulot à terre.

Le salaire de base d'un garde, 65 dollars par mois, ne suffit pas pour vivre, même s'ils reçoivent 5 dollars par jour de patrouille en



plus, du Fonds mondial pour la nature (WWF).

Les dauphins de l'Irrawaddy, des petits gabarits timides reconnaissables à leur front bombé et leur nez court, nageaient autrefois jusqu'au delta du Mékong, au Vietnam à plusieurs centaines de kilomètres au sud.

La pêche illégale et les déchets

plastiques en ont tué beaucoup, et les dauphins ont vu leur habitat réduit par les barrages et le changement climatique, qui ont eu un impact majeur sur les niveaux d'eau du fleuve.

La population du Mékong est passée de 200 lors du premier recensement en 1997 à 89 en 2020.

Selon le WWF, l'espèce n'est

plus présente que dans deux autres fleuves, l'Irrawaddy en Birmanie et le Mahakam, sur l'île indonésienne de Bornéo.

Les trois populations fluviales sont classées comme "en danger critique" d'extinction.

Il existe aussi des dauphins de l'Irrawaddy en plus grand nombre sur certaines côtes d'Asie du Sud et du Sud-Est, mais pas en eaux douces, et eux aussi sont en danger.

Onze dauphins du Mékong sont morts l'année dernière, mais la mort de trois jeunes individus, pris dans des filets maillants et des lignes de pêche en l'espace d'une semaine en décembre, a particulièrement alarmé les défenseurs de l'environnement. "C'est un signe inquiétant", a déclaré à l'AFP Seng Teak, directeur national du WWF pour le Cambodge, appelant le gouvernement à "mobiliser davantage de ressources" pour sauver les dauphins, dont 70% de la population est trop âgée pour se reproduire.

Recettes

Briouats de kefta



Ingrédients :

- 3 Cuil. à soupe d'huile d'olive
- 1 Gros oignon (râpé)
- 2 gousses Ail (émincées)
- 2 Cuil. à café de cumin en poudre
- 2 Cuil. à café de paprika fort
- 1 Cuil. à café de cannelle en poudre
- 1/2 cuil. à café de piment de Cayenne
- 1/4 de cuil. à café de curcuma
- 500g de Viande d'agneau (hachée)
- 4 Gros œufs (légèrement battus, plus le jaune de 1 gros œuf, légèrement battu)
- 2 Brins de persil
- Farine
- 10 Carrés de feuilles de brick
- 11 Huile végétale (pour frire)
- Sel
- Poivre noir du moulin

Préparation

Faites chauffer l'huile d'olive dans une poêle à feu moyen, ajoutez l'oignon, l'ail, le cumin, le paprika, la cannelle, le piment de Cayenne et le curcuma, et laissez cuire 3 à 4 minutes, jusqu'à ce que le tout s'attendrisse et que les arômes se développent.

Ajoutez l'agneau et faites-le revenir 5 minutes, jusqu'à ce qu'il soit doré et bien cuit.

Ajoutez les œufs et le persil, et poursuivez la

cuisson 1 à 2 minutes. Salez et poivrez.

Transférez dans un saladier et laissez reposer 10 minutes. Couvrez et mettez 30 minutes au réfrigérateur.

Sur un plan de travail fariné, étalez une feuille de brick, le petit côté face à soi. Réservez les feuilles restantes dans du film alimentaire pour qu'elles ne sèchent pas.

Coupez la feuille en deux de haut en bas. Placez 1 cuillerée de farce en haut à droite de chaque demi-feuille, puis rabattez le coin supérieur droit sur la farce de façon à obtenir un triangle.

Poursuivez le pliage jusqu'à l'obtention d'un triangle qui enferme la farce de façon hermétique.

Badigeonnez les extrémités de la pâte de jaune d'œuf et pressez pour sceller les briouats. Répétez l'opération avec les ingrédients restants.

Versez l'huile dans une sauteuse et faites-la chauffer à 190 °C. À défaut de thermomètre de cuisine, testez la température de l'huile en y plongeant un dé de pain. Celui-ci doit immédiatement libérer des bulles et devenir doré.

Faites frire les briouats 5 minutes, en procédant en plusieurs fournées, jusqu'à ce qu'ils soient croustillants et dorés.

Sortez-les de l'huile à l'aide d'une écumoire et égouttez-les sur du papier absorbant. Servez chaud.

Un voleur d'iPhone retrouvé grâce à un selfie

Les services développés par Apple, notamment dans leurs smartphones, sont bien plus que des gadgets. De nombreux témoignages le démontrent. Les fonctionnalités SOS d'urgence par satellite et Détection de chute, par exemple, ont littéralement sauvé plusieurs vies comme ce couple rescapé d'une chute mortelle, ces deux femmes coincées sous la neige, ou cet adolescent en train de faire un redème pulmonaire. Au-delà de ces histoires extraordinaires, elles viennent aussi en aide aux utilisateurs de la marque à la pomme croquée en cas de perte ou de vol.

Fin janvier 2023, un adolescent de 13 ans attend son RER sur le quai d'Orsay-Ville (Essonne) en pianotant sur son iPhone 11. Un homme de 21 ans le repère et s'assoit à côté de lui. Il le menace en lui disant qu'il possède un couteau dans la poche de son sweat afin de lui soustraire son smartphone Apple. Malheureusement, personne ne se trouve autour d'eux pour apporter secours au jeune garçon. Démuni face à cet individu malfaisant, il lui donne son téléphone.

L'histoire aurait pu s'arrêter là. Mais c'était sans compter sur l'utilité de l'iCloud. Cette fonctionnalité permet d'avoir accès à des contenus sauvegardés en se connectant à partir de n'importe quel appareil de la firme créée par Steve Jobs. Quelques heures plus tard, fier de son butin, l'agresseur se prend en selfie avec l'iPhone 11. Une photo qui se retrouve directement sur le compte

iCloud du collégien, permettant aux forces de l'ordre d'identifier le ravisseur. Il se trouvait en effet que la personne était déjà enregistrée dans leurs fichiers, ayant commis un racket d'AirPods deux semaines auparavant. Résultat de l'affaire : un passage devant les tribunaux avec une peine de 6 mois avec un sursis probatoire, en plus de verser à la jeune victime 369,99€ pour préjudice matériel et 500€ pour préjudice moral. Comme quoi, la technologie a du bon !

